

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE MET FIN AUX FONCTIONS DU MINISTRE DES FINANCES ABDERRAHMANE RAOUYA

LA NR

LA NOUVELLE RÉPUBLIQUE

www.lnr-dz.com



TEBBOUNE À PROPOS DE L'ACQUISITION ET/OU AFFRÈTEMENT D'AVIONS BOMBARDIERS D'EAU AMÉRICAINS

«C'EST URGENT, L'ACQUISITION PEUT SE CONCLURE SUR-LE-CHAMP»

p.3

Quotidien d'information indépendant - N° 7388 - Mercredi 15 juin 2022 - Prix : 10 DA

LA NOUVELLE LOI SUR L'INVESTISSEMENT EST PLUS QU'ATTRACTIVE !

RÉGIMES D'INCITATION : LES INVESTISSEMENTS STRUCTURANTS PRIVILÉGIÉS



INVESTISSEMENTS EN SUSPENS PLUS DE 800 PROJETS DÉBLOQUÉS p.2

Adopté le 19 mai dernier par le Conseil des ministres, le projet de loi relative à l'investissement visant à encourager l'investissement sous toutes ses formes devrait être débattu prochainement dans l'hémicycle de l'Assemblée populaire nationale (APN). Lire en page 2

QUALITÉ DE SERVICES DANS LES HÔPITAUX

L'Inspection générale charge les directeurs de santé

p.4

RELATIONS DE TRAVAIL, LE NOUVEAU CONGÉ SANS SOLDE ET ALLOCATION CHÔMAGE



La nouvelle loi 90-11 du Travail épate les membres de l'APN

p.4

INVESTISSEMENTS DANS LE MONDE EN 2021



Près de 3/4 de la croissance mondiale des IDE ont été concentrés dans les économies développées

p.3

Alger : Arrestation de plus de 110 individus depuis le début de l'année

JOURNÉE MONDIALE DU DON DE SANG :

Plusieurs manifestations prévues à travers le territoire national

À l'instar des autres pays du monde, l'Algérie a célébré hier mardi 14 juin, la Journée mondiale du don de sang. Un rendez-vous incontournable de solidarité qui rassemble toutes les catégories de la société, professionnels de la santé, donateurs bénévoles, associations, entreprises, pouvoirs publics, autour d'une cause noble et commune : la promotion du don de sang.

OUARGLA :

7 vols à destination des Lieux Saints

Sept (7) vols à destination des lieux Saints de l'islam ont été programmés pour le transport des futurs hadjis à partir de l'aéroport de Ain El-Beida à Ouargla à l'occasion de la saison Hadj 2022, a-t-on appris, mardi, des responsables de la direction régionale de la compagnie aérienne nationale Air Algérie.

SANTÉ-CANICULE

Le ministère rappelle les précautions à observer en raison de la hausse des températures

Le ministère de la Santé a rappelé, mardi dans un communiqué, un nombre de précautions à observer et de conseils préventifs en vue de sensibiliser la population sur les risques liés à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. «En raison du pic de température, le ministère de la Santé rappelle qu'en temps de forte chaleur, il est impératif de se protéger», précisant que «la population la plus vulnérable est constituée d'enfants en bas âge, des personnes âgées et des malades chroniques».

La nouvelle loi sur l'investissement est plus qu'attractive !

Régimes d'incitation : les investissements structurants privilégiés

Adopté le 19 mai dernier par le Conseil des ministres, le projet de loi relative à l'investissement visant à encourager l'investissement sous toutes ses formes devrait être débattu prochainement dans l'hémicycle de l'Assemblée populaire nationale (APN).

A travers cette nouvelle version, renouvelée et améliorée, le Gouvernement vise une croissance économique plus forte et plus inclusive, en ciblant et facilitant les investissements stratégiques nationaux et étrangers dans le pays. Pour ce faire, il s'engage à assurer un environnement des affaires sain et stable et une réglementation efficace pour stimuler et encourager l'émergence des partenariats entre les différents acteurs économiques. L'investisseur pourrait désormais profiter de l'un des trois régimes d'incitation introduit dans le nouveau texte de loi, une fois son choix d'investissement est fait. Il s'agit du régime des secteurs, des zones et des investissements structurants.

Les investisseurs éligibles à ces régimes bénéficieraient en outre d'incitations fiscales, douanières et parafiscales prévues dans le cadre de promotion de l'investissement national, mais aussi étranger. Les incitations fiscales sont destinées aussi à attirer les investisseurs étrangers dans le pays. Parmi les régimes d'incitation identifiés par le législateur, celui «des investissements structurants», qui devraient avoir un impact économique, social et environnemental très important. «Des investissements à haut potentiel de création de richesse et d'emploi, susceptibles d'augmenter l'attractivité du territoire et de créer un effet d'entraînement sur l'activité économique pour un développement durable», selon le texte du projet de loi, cité par l'Agence Presse Service (APS).

Pour encourager l'investissement dans des projets structurants dont l'objectif est de promouvoir l'attractivité territoriale, l'économie locale et à améliorer le milieu de vie, l'Etat accorde de nombreuses incitations fiscales, parafiscales et douanières inscrites dans le cadre du droit commun. Ils bénéficieront aussi des avantages accordés au «régime des secteurs» et «régime des zones» au titre de la phase réalisation, selon le même document. «Au titre de la phase d'exploita-



■ L'Algérie a besoin d'une réforme institutionnelle et structurelle du secteur de l'investissement pour relancer son économie. (Photo:DR)

tion, ils bénéficient également de d'exonération de l'IBS et de la TAP pour une durée allant de cinq ans à dix ans à compter de la date d'entrée en exploitation du projet», a-t-il ajouté, précisant que ces investissements pourraient aussi bénéficier «d'un accompa-

Investissements en suspens

Plus de 800 projets débloqués

«Grâce à un effort intégré et coordonné entre la Médiature de la République, les ministères et les autorités locales, 867 projets d'investissement ont été débloqués, dont plus de 610 unités industrielles ont été mises en exploitation», a fait savoir avant-hier le Médiateur de la République, Brahim Merad. Lors de son intervention au Forum de la Chaîne I de la Radio nationale. M. Merad a précisé que dès le recensement de pas moins de 915 projets en suspens, dont la réalisation est achevée, la Médiature de la République a entamé son action sur le terrain afin de prendre en charge la tâche qui lui a été confiée par le président de la République, à savoir la levée des obstacles bureaucratiques sur les projets recensés achevés. Le processus de la levée des obstacles sur les projets d'investissement se poursuit toujours, a-t-il souligné, et ce, afin de parvenir à un décollage de l'activité et de la production, ainsi qu'en termes de création de nouveaux postes d'emploi.

Notant que l'instance prévoit la création d'environ 54.000 emplois dès la mise en exploitation de l'ensemble des entreprises, l'intervenant a indiqué que ces projets contribueront davantage à faire tourner la roue de l'économie locale à travers l'ensemble du territoire national. Par ailleurs, M. Merad a déclaré que le nouveau projet de loi relatif à l'investissement redonnera confiance à l'opérateur économique, affirmant qu'un cadre juridique approprié à l'investissement permettra à l'Algérie de se placer au rang des pays économiquement émergents, soulignant que les projets d'investissement contribuent à l'amélioration du niveau de vie du citoyen, en assurant des postes d'emplois et en contribuant à la réalisation du développement local. Il a ajouté que l'instance du Médiateur de la République a placé le citoyen au «centre de ses préoccupations» «, par souci de lui «rétablir ses droits, préserver sa dignité et améliorer son niveau de vie, tout en œuvrant à aplanir les obstacles bureaucratiques dont il souffre».

Ainsi, le même intervenant a rappelé que grâce à ses délégués locaux dans les 58 wilayas, l'instance du Médiateur de la République suit au quotidien les dossiers et les affaires des citoyens, relevant qu'en 2021 son instance avait été destinataire de 61.421 requêtes dont 59.745 ont été examinées et soumises aux administrations concernées. L'instance du Médiateur de la République a répondu, en 2021, à 34.832 préoccupations et enregistré 124.368 audiences au niveau de l'instance et ses délégations locales, a-t-il précisé.

Du 1^{er} janvier au 26 mai 2022, l'instance du Médiateur a reçu 25.297 requêtes, dont plus de 25.000 examinés et transférées, outre 39.862 audiences, selon le Médiateur.

Manel Z.

gnement de l'Etat par la prise en charge, partielle ou totale, des travaux d'aménagement et d'infrastructures nécessaires à leur concrétisation, sur la base d'une convention établie entre l'investisseur et l'Agence agissant au nom de l'Etat et conclue après son approbation par le Gouvernement».

Ceux qui désirent investir dans «les domaines des mines et carrières, l'agriculture, l'aquaculture et pêche, l'industrie, l'industrie agro-alimentaire, l'industrie pharmaceutique et pétrochimique, les services et tourisme, les énergies nouvelles et renouvelables, ainsi que celui de l'économie de la connaissance et des TIC bénéficieront des incitations accordées au «régime des secteurs». Quant à ceux qui investissent dans «des localités des Hauts Plateaux, du Sud et du Grand Sud, dans des localités dont le développement nécessite un accompagnement particulier de l'Etat ou encore des localités disposant de potentialités en ressources naturelles à valoriser», bénéficieront des incitations fiscales, parafiscales et douanières accordées au «régime des zones».

L'Etat a aussi procédé à la reconstruction de son architecture institutionnelle. Le nouveau Code de l'Investissement prévoit ainsi «la reconfiguration de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi), dénommée désormais Agence algérienne de promotion de l'investissement», selon le même document. L'objectif de cette réforme est de garantir un accompagnement efficace des investisseurs dans un cadre plus transparent. Le texte prévoit aussi «le recentrage du rôle du Conseil national de l'investissement (CNI) à la seule mission de proposer la stratégie de l'Etat en matière d'investissement, de veiller à sa cohérence globale et d'évaluer sa mise en œuvre».

Cette nouvelle loi prévoit aussi la création du «Guichet unique des grands projets et des investissements étrangers et les Guichets uniques décentralisés «dont la finalité est de renforcer le climat des affaires». L'Algérie a besoin d'une réforme institutionnelle et structurelle du secteur de l'investissement pour relancer son économie et profiter de la conjoncture actuelle après plusieurs mois d'attente d'un nouveau cadre réglementaire plus attractif.

Samira Takharboucht

Voir sur Internet www.lnr.dz.com

REPÈRE

Coopération

Arkab reçoit la ministre adjointe aux AE allemande et la vice-ministre canadienne

Le ministre de l'Energie et des mines, M. Mohamed Arkab, a reçu lundi la ministre adjointe aux Affaires étrangères de la République Fédérale d'Allemagne, Mme Katja Keul et la vice-ministre déléguée des Affaires étrangères du Canada, Madame Cynthia Ter-morshizen.

Les voies de coopération et d'investissement entre l'Algérie et chacun de ces deux pays ont été évoqué lors de ces rencontres. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son entretien avec Mme Keul, M. Arkab a indiqué avoir évoqué «les moyens de mettre en place un partenariat stratégique entre les deux pays dans le cadre de l'échange de technologies notamment en matière de développement des énergies renouvelables et de l'hydrogène en Algérie». Le ministre a annoncé «la réalisation, à titre d'essai, d'un projet d'hydrogène en Algérie avec des compagnies allemandes, qui sera suivi par un projet industriel pour la production de l'énergie à partir d'hydrogène».

L'accent a été également mis, lors de cette rencontre, sur le soutien à apporter par les sociétés allemandes en matière d'hydrocarbures pour le développement de la production algérienne, a-t-il souligné, ajoutant que «des conventions seront prochainement établies à cet effet». De son côté, Mme Keul a indiqué que «cette rencontre a permis de discuter du renforcement de la coopération entre les deux pays», mettant en avant «les potentialités de l'Algérie dans le domaine de l'énergie solaire». La ministre adjointe allemande a affirmé avoir évoqué les perspectives d'un partenariat gagnant-gagnant entre les sociétés algériennes et leurs homologues allemandes qui détiennent, selon elle, «la technologie en matière d'énergies renouvelables, notamment l'hydrogène vert».

Par ailleurs, M. Arkab a évoqué avec la vice-ministre déléguée des Affaires étrangères du Canada, les relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et des mines ainsi que les opportunités d'affaires et les perspectives d'investissement en Algérie. Il a présenté, dans ce cadre, le contenu et les objectifs de la nouvelle loi sur les hydrocarbures pour la relance des activités de recherche et d'exploitation des hydrocarbures en Algérie. Les deux parties ont, également, discuté des opportunités de coopération et d'investissement dans le domaine minier en Algérie notamment l'exploration, la cartographie, l'exploitation et la production de substances minérales. La responsable canadienne a émis le souhait de voir les entreprises minières canadiennes participer au développement des nouveaux projets miniers en Algérie, avec un partage de l'expertise et du savoir-faire canadiens en la matière.

Investissements dans le monde en 2021 Près de 3/4 de la croissance mondiale des IDE ont été concentrés dans les économies développées

Le dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (Cnuced) sur les investissements dans le monde durant l'année dernière, publié jeudi dernier, a fait état d'une augmentation des IDE mondiaux grâce à l'essor de l'activité de fusions et acquisitions et à la croissance rapide du financement de projets internationaux.

«La reprise a profité à toutes les régions et que près des trois quarts de la croissance mondiale des IDE ont été concentrés dans les économies développées, où les flux ont grimpé de 134 %», a noté la même source.

En 2021, relève la même source, les flux des IDE dans le monde ont atteint 1.582,3 milliard de dollars contre 963,1 milliards de dollars en 2020. «Les investissements étrangers mondiaux sont revenus aux niveaux d'avant la pandémie en 2021, mais l'incertitude plane», fait remarquer la même source. Faisant observer que les flux vers les économies en développement ont augmenté



«L'Algérie a attiré moins d'Investissements directs étrangers (IDE) en 2021», a relevé le rapport de la Cnuced sur les investissements dans le monde durant l'année dernière. (Photo : D.R.)

de 30 % pour atteindre 837 milliards de dollars – le niveau le plus élevé jamais enregistré – en grande partie grâce à une forte croissance en Asie, une reprise partielle en Amérique latine et dans les Caraïbes et une reprise en Afrique.

Selon le rapport de la Cnuced, les 10 principales économies pour les entrées d'IDE en 2021 étaient les États-Unis (367,3 milliards \$), la Chine (180,9 milliards \$), Hong Kong (Chine) (140,6 milliards \$), Singapour (99 milliards \$), le Canada (59,6 milliards \$), le Brésil (50,3 milliards \$), l'Inde (44,7 milliards \$), l'Afrique du Sud (40,8 milliards \$), la Russie (38,2 milliards \$) et le Mexique (31,6 milliards \$).

«L'Asie en développement, qui reçoit 40 % des IDE mondiaux, a vu ses flux augmenter en 2021 pour la troisième année consécutive pour atteindre un niveau record de 619 milliards de dollars»,

relève le rapport, notant que les IDE en Chine ont augmenté de 21% et en Asie du Sud-Est de 44%, mais l'Asie du Sud a fait le chemin inverse, chutant de 26% alors que les flux vers l'Inde se sont réduits à 45 milliards de dollars.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, a poursuivi la même source, les IDE ont augmenté de 56 % l'année dernière, la croissance de 74 % de l'Amérique du Sud étant soutenue par une demande accrue de matières premières et de minéraux verts. «Pour les économies structurellement faibles, vulnérables et de petite taille, les IDE ont augmenté de 15 %».

Cependant, l'afflux vers les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement ne représentait que 2,5 % du total mondial en 2021, contre 3,5 % en 2020», a

ajouté le rapport de la Cnuced, relevant que la part des pays en développement dans les flux mondiaux est restée légèrement supérieure à 50 %.

S'agissant de l'Algérie, le flux des IDE a atteint à la période indiquée, soit en 2021, 870 millions contre 1,14 milliard de dollars en 2020, année marquée par la propagation de la pandémie de la Covid-19. «L'Algérie a attiré moins d'Investissements directs étrangers (IDE) en 2021», a relevé le rapport de la Cnuced sur les investissements dans le monde durant l'année dernière, publié jeudi dernier.

Faisant remarquer que la région de l'Afrique du Nord est la seule du continent africain à enregistrer une baisse de 5 % des IDE l'année dernière. «La région a attiré 9,3 milliards de dollars d'IDE en 2021 contre 9,8 milliards USD l'année d'avant».

Rabah Mokhtari

BRÈVE

Abdelkader Khelifa, expert en gestion durable des terres :

«Le nouveau code d'investissement va relancer le secteur agricole»

«La croissance démographique nationale, le contexte géostratégique international et les changements climatiques... imposent une stratégie de mise en valeur des terres pour augmenter la production agricole et assurer la sécurité alimentaire du pays», a déclaré hier l'expert en gestion durable des terres, Abdelkader Khelifa. Intervenant dans l'émission l'Invité de la rédaction de la Radio Chaîne III, M. Khelifa insiste sur l'urgence d'une mise en œuvre d'une stratégie nationale pour valoriser les terres agricoles et ralentir, par la même occasion, le phénomène de désertification qui menace le foncier conformément aux dernières orientations du président de la République. L'intervenant préconise, d'emblée, «un diagnostic complet de ce qui a été fait pour mieux avancer». «Il nous faut des études pour avoir des données fiables sur la base desquelles nous pourrions construire une stratégie», dit-il. Abordant le potentiel dont dispose le pays, M. Khelifa affirme que tous les moyens humains et matériels sont disponibles pour engager une dynamique nationale durable. «Il est impératif, plaide-t-il, d'adapter cette stratégie aux spécificités territoriales afin d'aboutir à des résultats probants en termes de mise en valeur des terres et de production agricoles». Au sujet de l'investissement agricole, l'expert estime que le nouveau code d'investissement, une fois adopté, va dénouer la crise et attirer plus de capitaux dans ce domaine.

R.N.

Tebboune à propos de l'acquisition et/ou affrètement d'avions bombardiers d'eau américains :

«C'est urgent, l'acquisition peut se conclure sur-le-champ»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a évoqué, avant-hier lundi au Palais des expositions (Alger), où se tient la 53^{ème} Foire internationale d'Algérie qu'il a inaugurée, la possibilité d'acquisition ou d'affrètement d'avions bombardiers d'eau. «C'est urgent, l'acquisition peut se conclure sur-le-champ», a affirmé le chef de l'État qui a souhaité que les avions en question soient équipés pour lutter contre les feux en utilisant l'eau de mer. Assurant, au passage, que le travail avec le partenaire américain se poursuit et estimant que le matériel américain acquis par l'Algérie jusque-là était de bonne qualité. C'était lors de la visite du pavillon des États-Unis d'Amérique (invité d'honneur), au stand du constructeur d'avions C-130, en compagnie de l'ambassadrice américaine, Elizabeth Moore Aubin qu'il a reçu.

Appelant à l'intensification de la coopération et de l'échange d'expériences entre les hommes d'affaires algériens et américains, le chef de l'État qui a échangé avec des opérateurs américains, a souligné l'importance de la coopération et de l'échange d'expériences entre les hommes d'affaires algériens et américains principalement dans le domaine des start-ups. Annonçant dans ce cadre l'organisation prochaine en Algérie d'un Forum des start-ups et faisant état de démarches pour l'ouverture, avant la fin de l'année en cours, d'une ligne aérienne Alger-New York pour faciliter les contacts entre les hommes d'affaires des deux pays. Le président de la République a, en outre, insisté sur l'in-

tensification de la coopération dans le domaine agricole, annonçant, à l'occasion, le lancement d'un programme ambitieux de mise en valeur des terres sahariennes.

Au pavillon réservé aux entreprises nationales, à commencer par la Direction des fabrications militaires, le président de la République a salué les efforts de l'institution militaire dans l'augmentation du taux d'intégration. Insistant à cet égard sur l'impérative poursuite des efforts pour relever ce défi. A travers, a-t-il dit, le développement de la sous-traitance au niveau national par l'association du plus grand nombre possible d'entreprises algériennes et l'établissement de partenariats avec les sociétés étrangères pour développer l'industrialisation, l'Algérie disposant de moyens de paiement et il importe de préserver sa crédibilité.

Enfin, évoquant les entreprises nationales spécialisées dans les industries électroniques et électroménagères, le Président Tebboune a insisté sur l'impératif de respecter les normes de qualité et de sécurité dans la transition énergétique pour assurer un produit à même de satisfaire les besoins du marché national.

La 53^{ème} édition de la Foire internationale d'Alger qui se tient depuis avant-hier lundi jusqu'au 17 juin, sous le slogan : «Pour un partenariat stratégique», au Palais des expositions des Pins Maritimes d'Alger, avec la participation de plus de 700 entreprises, dont 187 sociétés étrangères représentant 20 pays.

R.M.

CONVENTION

Agriculture/Start-ups

Signature d'une convention-cadre pour encourager l'innovation

Une convention-cadre a été signée entre le ministère de l'Agriculture et du Développement rural et le ministère délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups. Elle vise, selon un communiqué du ministère de l'Agriculture, à encourager et promouvoir l'innovation et les Start-ups dans les domaines de l'agriculture et du développement rural et forestier. Ladite convention-cadre a été signée dimanche passé par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Mohamed Abdelhafid Henni et le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups, Yacine El-Mahdi Walid.

Elle a pour but, selon la même source, à encourager et promouvoir l'innovation, renforcer le rôle des Start-ups dans les domaines liés aux secteurs de l'agriculture et du développement rural, et des forêts, et accompagner les Start-ups et les porteurs de projets innovants qui proposent des prestations et des solutions innovantes. Il est question également de contribuer à la modernisation du secteur de l'agriculture et à l'amélioration de sa performance, tout en permettant à ces porteurs de projets de bénéficier des opportunités offertes par le secteur en vue de promouvoir leurs idées et projets. La convention-cadre prévoit la mise en place de structures d'appui visant à développer les filières industrielles et artisanales dans les domaines agricole, rural et forestier, notamment au niveau des instituts spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture.

Elle envisage, en outre, l'amélioration de la rentabilité et le renforcement de la compétitivité entre les entreprises sous tutelle, en collaboration avec l'accélérateur public de Start-ups (Algeria Venture). Dans ce cadre, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural organisera des rencontres thématiques périodiques réunissant les opérateurs dans le domaine agricole et les entreprises émergentes. Et ce, à l'effet de présenter des solutions innovantes et coordonner entre tous les acteurs pour améliorer le cadre légal et réglementaire régissant le fonctionnement des entreprises émergentes et booster l'innovation dans le domaine agricole, lit-on dans le communiqué. De son côté, le ministre délégué auprès du Premier ministre, chargé de l'Economie de la connaissance et des Start-ups œuvre à accompagner les porteurs de projets innovants et les incubateurs relevant du secteur agricole pour obtenir le label «Start-up», a conclu la même source.

Manel Z.

Relations de travail, le nouveau congé sans solde et allocation chômage

La nouvelle loi du Travail épate les membres de l'APN

A l'occasion de l'ouverture avant-hier des séances plénières et devant les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Youcef Cherfa, a qualifié le nouveau projet de loi relative aux relations de travail, qui vient de modifier et compléter l'ancienne loi, sera le levier d'une véritable relance économique du pays.

«La modification de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail devrait favoriser l'amorce d'une véritable relance économique du pays. Elle offre des opportunités réelles pour la création d'entreprises », a-t-il déclaré face aux questions des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN). Prenant la parole lors d'une allocution animée à l'occasion de la tenue de la séance plénière, le ministre a fait savoir que «cet amendement a été examiné et révisé avec le patronat et les syndicats », a-t-il précisé ajoutant que les «nouveaux promoteurs seront accompagnés jusqu'à l'aboutissement de leurs projets ». Défendant bec et ongles la nouvelle stratégie relative aux relations de travail, Youcef Cherfa a soutenu la création d'entreprises d'investissement par des fonctionnaires du secteur économique car, selon lui «elle contribuera à la création de richesses et permettra d'instaurer l'équilibre nécessaire pour une relance économique assurée», souligne-t-il. Donnant plus d'assurance à son



■ Ce projet d'amendement a été qualifié de très intéressant, prometteur et important par les députés. (Photo : DR)

projet proposé, le ministre a évoqué, devant les députés, le rôle crucial de l'inspection générale du travail. «Elle a été chargée du contrôle périodique des projets, tous les trois mois, pour constater l'avancement du projet et relever les anomalies», dira le ministre du Travail. Le responsable du secteur du Travail a rappelé certains articles dans le Décret exécutif examiné au niveau du Gouvernement, relevant que ce «Décret qui verra le jour en juillet prochain expliquera tous les détails relatifs au congé exceptionnel accordé aux porteurs de projets et les dispositions y afférentes». En attendant juillet prochain, le projet d'amendement de la loi n° 90-11 du 21 avril 1990 relative aux relations de travail est très attendu, car il va introduire un nouveau droit, très prometteur au travailleur salarié à savoir : l'accès

à un congé sans solde d'une (1) année pour créer sa propre entreprise, il va constituer «un bond qualitatif», promet le ministre jugeant néanmoins «insuffisante», déplore-t-il, la durée fixée pour ce congé. En face, plusieurs membres de l'APN, à l'image du député Riad Hannachi, ont salué cet amendement qui vise à «soutenir les efforts de l'Etat» pour encourager la création d'entreprises et la promotion d'investissements générateurs de richesse et de nouveaux postes d'emploi, en vue de résorber le taux de chômage et d'insuffler l'esprit entrepreneurial chez le travailleur. Ce projet d'amendement a été qualifié de très intéressant, prometteur et important par les députés. Il va consacrer un nouveau droit au profit du travailleur, il accorde aussi l'opportunité de bénéficier de ce congé ou du travail à temps partiel pour créer sa

propre entreprise, tout en ouvrant droit à la couverture sociale et à la réintégration dans son poste de travail en cas d'échec du projet. Concernant la loi sur l'investissement, qui est en cours d'examinations depuis hier mardi avec la Commission des affaires économiques, «elle prévoit des facilitations et des dispositions simplifiées pour la création d'une entreprise», a expliqué Youcef Cherfa. Abordant la nouvelle formule de l'allocation chômage suite à une question d'un membre de l'APN, le ministre a fait savoir que la plate-forme numérique relative à l'allocation chômage a enregistré depuis le 24 février dernier jusqu'à jeudi dernier «1.993.319 demandes d'allocation chômage dont 1.471.000 demandes ont été acceptées», a estimé Youcef Cherfa. A cette occasion, le ministre a relevé les efforts considérables de l'Etat algérien dans l'accompagnement des chômeurs, faisant observer que «le projet de loi complémentaire allouera un montant supplémentaire de 300 milliards DA pour prendre en charge un plus grand nombre de demandeurs d'allocation chômage». S'agissant des veuves et des orphelins qui se sont retrouvés privés de l'allocation chômage, le ministre a affirmé que «sur instruction du président de la République un Décret exécutif est en cours d'élaboration en vue de permettre à ces deux catégories qui perçoivent moins de 13.000 DA de bénéficier de l'allocation chômage». «Ce Décret sera mis en application au courant de ce mois», a assuré le ministre.

Sofiane Abi

SANTÉ

Qualité de services dans les hôpitaux

L'Inspection générale charge les directeurs de santé

Les directeurs de la santé sont chargés, depuis avant-hier, de sévir contre les mauvais comportements et de veiller à la qualité de soin, d'équipements et des conditions d'hygiène dans les structures de santé, suite à une instruction qui leur était destinée. Sommés d'exécuter cette instruction, les directeurs de santé de l'ensemble des wilayas du pays sont chargés d'envoyer des médecins inspecteurs dans toutes les structures de santé. Pour veiller à la mise en application de l'instruction ministérielle relative à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des services de santé au profit des citoyens, l'Inspection générale du ministère de la Santé a instruit les directeurs de la santé d'envoyer des médecins inspecteurs dans toutes les structures de santé, c'est ce qu'a annoncé avant-hier lundi un communiqué du ministère. «Dans le cadre des réunions périodiques tenues par le ministre de la Santé, Abderrahmane Benbouzid, avec les directeurs de la santé des wilayas et les responsables des établissements hospitaliers dont ils relèvent, l'Inspection générale du ministère a instruit les directeurs de la santé d'envoyer des médecins inspecteurs dans toutes les structures de santé pour suivre la mise en œuvre de l'instruction numéro 8 du 4 mai 2022, relative à l'amélioration de la qualité de l'accueil et des services de santé au profit des citoyens», a précisé le communiqué. Il s'agit également d'apporter le soutien nécessaire aux directeurs de ces établissements au niveau local et de les orienter selon les objectifs fixés par le ministère de tutelle, dans le strict respect du calendrier de mise en œuvre des programmes tracés, a ajouté la même source. Après avoir écouté des explications sur l'état d'avancement des programmes et projets de réhabilitation des services des urgences médico-chirurgicales et des polycliniques, le premier responsable du secteur a donné de nouvelles instructions exigeant la mise en œuvre effective des précédentes instructions en opérant les modifications requises, a souligné le communiqué. Insistant sur l'importance d'améliorer la qualité des prestations sanitaires fournies aux citoyens notamment en termes d'accueil, le ministre a déploré «l'état de certains hôpitaux» et les conditions qu'il a constatées personnellement durant ses visites dans plusieurs wilayas du pays. «Il est impératif de remédier aux lacunes enregistrées dans le secteur tant pour les chantiers des projets en cours de réalisation que ceux connaissant des opérations de réaménagement», a-t-il indiqué, soulignant la nécessité d'accorder la priorité aux services des urgences et aux polycliniques sans pour autant négliger les autres spécialités médicales. Le ministre a appelé les directeurs de la santé des wilayas à suivre personnellement ces projets sur le terrain notamment en ce qui concerne les services des urgences, où les premiers soins sont dispensés aux malades.

S. Abi

MDN :

Le Général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha en visite de travail à la 6^{ème} RM à Tamanrasset

Poursuivant ses visites de travail et d'inspection dans les quatre coins du pays, le général de Corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire (ANP) a effectué une visite de travail en 6^{ème} Région Militaire à Tamanrasset a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

Lors de sa rencontre avec les cadres et les personnels de la 6^{ème} RM, le Général de Corps d'Armée a prononcé une allocution d'orientation, diffusée par visioconférence à l'ensemble des unités de la Région, au terme de laquelle il a souligné que «croire en la patrie requiert des actions sur le terrain et non pas des paroles sans agir, et que le rendement effectif de l'homme reflète sa foi en ses valeurs et ses principes et en l'intérêt suprême de sa patrie». «Au sein de l'Armée nationale populaire, nous sommes convaincus que celui qui croit en sa patrie, croit nécessairement en les valeurs, qui prônent la sauvegarde et la protection de cette patrie».

«Par ailleurs, avoir foi en la patrie requiert des actions sur le terrain et non pas des paroles», a-t-il affirmé, soulignant qu'«en effet, c'est le rendement du travail qui prouve la foi de l'homme en ses valeurs et principes et en l'intérêt suprême de sa patrie». «A ce titre, nous veillerons, au sein de l'ANP, à ce que cet



■ Saïd Chanegriha, chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire. (Photo : DR)

attachement spirituel à la patrie soit concret et se traduise par des actions palpables sur le terrain», a relevé le Général de Corps d'Armée, soulignant que «pour ce faire, il est d'importance de mobiliser les bonnes volontés, d'inculquer l'amour du travail sincère et dévoué dans les rangs des personnels de l'ANP, digne héritière de l'Armée de libération nationale, et d'assurer la répartition rationnelle

des rôles et des efforts pour atteindre les objectifs tracés, s'inscrivant en droite ligne des objectifs suprêmes du pays». Le Général de Corps d'Armée a également «mis l'accent sur les attributs de puissance de l'ANP qui constituent une exigence et un impératif inéluctables afin que l'Algérie demeure forte, unie, sauvegardée et triomphe de ses ennemis». Pour le Général de Corps d'Armée, «disposer des attributs de puissance doit être une exigence pour l'ANP afin que l'Algérie demeure, sous la conduite de Monsieur le président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, forte, unie et sauvegardée et triomphe sur ses ennemis, grâce à son attachement et sa foi inaliénable en ses fondements nationaux et principes immuables». «Dans ce sens, nous tenons à l'exécution totale, par les unités du corps de bataille, des programmes de préparation au combat, en veillant, à travers cette démarche judicieuse, à conférer à leurs contenus, non seulement l'objectivité et la rationalité requises, mais également l'aspect visionnaire», a-t-il affirmé, ajoutant que «de même, nous veillons à ce que la sacralisation du travail, la persévérance et l'ambition soient le moyen le plus approprié pour la concrétisation de ces programmes».

Moncef Redha

INFO EXPRESS

**Protection civile
Idriss Dokony Adker visite
l'Unité nationale
d'instruction et
d'intervention d'El-Hamiz**

Le ministre tchadien de la Sécurité publique et de l'Immigration, Idriss Dokony Adker a visité, avant-hier, l'Unité nationale d'instruction et d'intervention de la Protection civile d'El-Hamiz à Alger.

Le ministre tchadien, accompagné du directeur de la coopération au ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Kaïli, a suivi une présentation sur l'organisation administrative et opérationnelle de cette unité, et reçu des explications sur ses différentes missions, notamment lors des séismes, des incendies et inondations, ainsi que le sauvetage des personnes en danger et des accidents de la route.

Il a, par la suite, visité en compagnie du directeur générale de la Protection civile, Boualem Boughlef, les différents équipements que compte cette unité, avant de recevoir des cadeaux symboliques.

Dans une brève déclaration à la presse, M. Dokony Adker s'est dit «agréablement surpris» du travail accompli par la Protection civile en Algérie notamment son Unité nationale d'instruction et d'intervention.

«Onze tchadiens ont déjà effectué leurs stages en Algérie et nous allons essayer d'utiliser cette coopération de manière à faire venir d'autres stagiaires dans ce grand pays ami qui a été de tout temps à nos côtés», a-t-il déclaré.

A noter que le ministre tchadien a effectué dimanche une visite au siège de l'Ecole supérieure de police «Ali Tounsi» de Châteauneuf (Alger), où il s'est enquis de plus près des différents programmes de formation au sein de cette école. ■

Six ans depuis que les usagers de la route se plaignent

La route où a eu lieu le décès de Benhamouda réparée en trois jours

Après le décès effroyable et dramatique du milieu du terrain de l'USM Alger, l'international Bilel Benhamouda âgé de 24 ans, qui évoluait avec l'équipe A' d'Algérie, dans un tragique accident de la circulation survenu jeudi dernier sur la RN Mazafran vers Bousmail, une route détériorée à cause des travaux non-achevés par des services concernés, voilà que cette route, pourtant six ans en état lamentable, vient d'être réparée par les collectivités locales.

Pourtant, les doléances des usagers concernant l'état déplorable de ce tronçon routier ont été nombreuses, voire depuis des années, et durant toute cette période aucune remise en état de la route en question n'a été menée par les services concernés. Un laisser-aller qui fait de nombreuses victimes. Pour rappel, jeudi dernier, Bilel Benhamouda qui venait de terminer un match avec l'équipe A' d'Algérie, a même marqué un but sur penalty (13^e) lors de la victoire des verts face à la République démocratique du Congo (3-0). Quelques



heures plus tard, le milieu de terrain de l'USM Alger, âgé seulement de 24 ans, a perdu la vie sur la route du retour dans un accident de voiture. Selon les médias locaux, il serait décédé, tout comme l'ami présent à ses côtés, après avoir percuté un poteau électrique sur la route de Douadaoua qui devait le mener chez lui à Hadjout. A l'annonce de sa disparition sur les réseaux sociaux, la réaction des Algériens a été forte, des milliers de commentaires ont rendu un hommage très vibrant à l'enfant de Hadjout. En face, la Fédération algérienne de football avait annulé le Tournoi des quatre nations (Algérie, Sénégal, RD Congo, Niger), au-

quel participait le défunt Bilel Benhamouda avec les Verts et qui était organisé en Algérie à six mois du Championnat d'Afrique des Nations. Sélectionneur de l'équipe A', Madjid Bougherra a exprimé sa profonde tristesse après la mort de son joueur, auteur de 7 buts et 4 passes décisives en club cette saison. «Aujourd'hui est un jour triste pour nous. Bilel était un garçon merveilleux, un talentueux compétiteur mais avant tout d'une éducation et d'un sérieux exemplaires, dont la joie de vivre et de jouer au ballon rayonnaient sur l'ensemble du groupe», a-t-il écrit sur son compte Instagram.

Sofiane Abi

Algérie-Italie

Signature prochaine d'un mémorandum d'entente dans le domaine des affaires sociales

L'Algérie compte conclure prochainement un mémorandum d'entente avec l'Italie dans le domaine de la solidarité nationale, de la famille, de la condition de la femme et des affaires sociales, a affirmé lundi la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouther Krikou. En marge de ses entretiens par visioconférence avec la ministre italienne pour l'Egalité des chances et de la Famille, Elena Bonetti, Mme Krikou a affirmé que «dans le cadre des relations bilatérales avec les pays frères et amis, une séance de travail a eu lieu avec la ministre italienne en vue d'ajuster les dernières clauses du mémoran-

dum d'entente entre les deux pays qui sera signé prochainement dans le domaine de la solidarité, de la famille, de la condition de la femme et des affaires sociales».

A ce titre, la ministre a indiqué s'être «enquise de l'expérience italienne en matière de prise en charge des catégories vulnérables», mettant en avant «la grande convergence dans les mesures prises par les deux pays, ouvrant ainsi la voie à la signature d'un mémorandum d'entente auquel nous sommes en train d'apporter les dernières retouches». Ce mémorandum devrait, selon Mme Krikou, couvrir «plusieurs domaines de coopéra-

tion principalement la condition de la femme notamment les femmes productives, l'enfance et les personnes âgées». A cette occasion, la ministre a présenté l'expérience algérienne en matière de prise en charge des personnes âgées, la ferme pilote pédagogique et les mesures prises relatives à la consécration de l'égalité entre les sexes en matière d'emploi et d'accès aux postes de travail au sein des institutions publiques, tel que consacré dans la Constitution algérienne, affirmant dans ce sens que l'Algérie «a franchi de grands pas en la matière, en sus de la prise en charge des enfants et des adolescents». ■

Journée du donneur de sang

Diverses manifestations prévues à travers le territoire national

Diverses manifestations, notamment des journées de sensibilisation, de médiatisation et de collecte, seront organisées à partir de mardi à travers le territoire national à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du donneur de sang, dans l'objectif de promouvoir le don de sang, a indiqué l'Agence nationale du sang (ANS) dans un communiqué.

Ces manifestations, qui s'étaleront sur une semaine, sont organisées par l'ANS en partenariat avec la représentation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, et, en coordination avec les Directions de la santé et de la population à travers les structures de transfu-

sion sanguine, la Fédération algérienne des donneurs de sang, le mouvement associatif, diverses administrations et entreprises publiques et privées et les opérateurs de téléphonie mobile, précise la même source. Sont également étroitement associés à ces actions, visant à mettre en place une chaîne de solidarité nationale, le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, à travers le prêche du vendredi, et la Direction générale de la Sureté nationale (DGSN), par le lancement de la deuxième campagne nationale de collecte de sang du 19 au 21 juin. Plusieurs cérémonies honorifiques seront, en outre, organi-

sées à travers tout le pays, et ce, à l'intention des donneurs réguliers, des différents partenaires et du mouvement associatif, en reconnaissance «des efforts consentis et de leur engagement sans faille, notamment durant la crise sanitaire» et de leur «rôle crucial» pour garantir un approvisionnement durable en sang et en produits sanguins sécurisés pour les services de soins. Par la même occasion, une convention de partenariat entre l'ANS et la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL) a été signée pour «coordonner les efforts dans le cadre de la promotion et de la collecte du don de sang auprès du personnel de la SEAAL». ■

INFO EXPRESS

Sécurité cybernétique L'Algérie accueillera le 3^e Sommet africain les 16 et 17 novembre

L'Algérie accueillera la 3^e édition du Sommet africain de la sécurité cybernétique (ACSS) les 16 et 17 novembre sous le thème «Une Afrique digitalement sécurisée», en présence de plus de 1.000 participants représentant plus de 60 pays, ont annoncé, dimanche dernier, à Alger les organisateurs du sommet.

Fondateur et président du sommet, Mehdi Zakaria a indiqué, lors d'une conférence de presse, que ce rendez-vous continental, organisé en collaboration avec la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC) et le Syndicat national du patronat citoyen du numérique (SNPC), vient affirmer «la place de l'Algérie comme leader africain en sécurité cybernétique».

Les participants, ajoute M. Zakaria, sont des experts et des spécialistes dans la sécurité cybernétique et les TIC, outre des industriels, des éditeurs, des chercheurs et des chefs d'entreprise.

«Le sommet se veut une occasion pour la découverte des dernières avancées technologiques, l'échange des expériences, l'examen des opportunités de partenariat, le renforcement des échanges au sein de l'écosystème de la sécurité cybernétique en Afrique», a précisé le responsable.

D'autres thèmes seront évoqués, à l'occasion, dont le renforcement des résolutions juridiques et de la coopération africaine, le leadership en matière de sécurité cybernétique et la protection des données personnelles.

Pour sa part, le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli a mis en avant «l'importance majeure» que revêt l'événement, rappelant que la sécurité cybernétique était «l'un des défis les plus importants que confrontent les entreprises» dans les différents secteurs d'activité. Le sommet permettra de braquer la lumière sur «les innovations algériennes et africaines», a-t-il fait savoir, ajoutant que le secteur est «un véritable levier de la croissance économique et de la capacité compétitive». ■

Tunisie

Programme de sortie de la crise économique et financière

Le document (70 pages) de «Suivi de la mise en œuvre de programme de réformes», rendu public le 11 juin 2022 par la présidence du Gouvernement a été mis à jour cité par des sources médiatiques.

La Tunisie compte mettre à la disposition des investisseurs des avantages supplémentaires pour favoriser la création d'entreprise et l'innovation. Le gouvernement tunisien prévoit de supprimer les autorisations d'investissement, vers la fin de 2022, de présenter des offres intéressantes pour les investisseurs dans des secteurs stratégiques et de développer les systèmes législatif et institutionnel. A en croire certaines sources, l'État projette de réviser le code des changes, de conclure des pactes de compétitivité sectoriels dans les secteurs du textile, des industries pharmaceutiques et des composants automobiles, d'adopter de nouveaux pactes dans d'autres secteurs et un cadre législatif incitatif pour le développement des services logistiques, in-



■ Investissement dans le programme des réformes en Tunisie.

dique-t-on. Le gouvernement tunisien œuvre également à réviser les cahiers des charges adoptés, à développer la gouvernance des structures de régulation et des commissions d'attribution des autorisations et avantages afin de faciliter l'accès au marché et promouvoir le site tunisien à travers la réalisation des programmes d'investissement dans les secteurs stratégiques. Par ailleurs, la Tunisie a jusqu'ici achevé l'élaboration d'une deuxième liste de 25 autorisations supprimées et compléter l'inventaire de 200 cahiers des charges des activités économiques, outre le lancement de la plateforme numérique «accès au marché», depuis le mois de février 2022. Dans le domaine de l'investissement le

gouvernement a identifié 39 mesures de réforme relatives à l'amélioration de la compétitivité et de l'investissement pour attirer des investissements prometteurs. «Le programme dont les grandes lignes ont été dévoilées dans le cadre du document, «le suivi de la mise en œuvre de programme de réformes est le fruit d'un travail de plusieurs experts et plus de 400 cadres de l'administration, lequel travail a été initié depuis novembre 2021 dans le cadre d'une approche participative visant à faire sortir la Tunisie de sa crise économique et financière», avait indiqué la cheffe du gouvernement, Najla Bouden, au cours de la réunion gouvernementale tenue, vendredi après-midi, à Dar Dhiafa à Carthage.

Le document de suivi cite aussi que le programme des réformes repose sur une approche globale et progressive qui vise à réaliser la stabilité économique à court terme et à jeter les bases d'une croissance inclusive et durable. A noter que ce programme vise un premier lot de 43 mesures économiques urgentes, la mise en place d'un programme de stabilité économique et financière, l'élaboration d'un programme de réformes structurelles et couvrira également la mise en œuvre d'un plan de développement économique et social 2023-2025 et de la vision Tunisie 2035, a-t-on informé de même source.

Par Oki Faouzi

Revirement de Sanchez dans la question sahraouie

Un ancien ambassadeur regrette le manque de dialogue

L'ancien ambassadeur d'Espagne en Algérie, Javier Jimenez Ugarte, a regretté lundi le «manque de dialogue et de concertation» à tous les niveaux avant le revirement du chef de gouvernement Pedro Sanchez dans le dossier sahraoui, assurant que la crise diplomatique née consécutivement avec Alger est «d'une ampleur inimaginable».

«C'est une crise d'une ampleur inimaginable. A mon âge, c'est la première fois que je vis une telle crise», a reconnu Jimenez Ugarte sur la chaîne de télévision espagnole Antena 3, ajoutant que «les dommages sont supérieurs à ce que l'on pouvait penser (...) les dégâts dépassent nos capacités».

«Les choses ont très mal tourné pour nous (...) Il y a eu un manque de dialogue et de concertation à tous les niveaux avant la décision du chef de gouvernement Pedro Sanchez (de changer la position politique de l'Es-

pagne envers le Sahara Occidental, ndlr)», a regretté le diplomate, soulignant que ce revirement a nui à «l'amitié que nous entretenions avec l'Algérie depuis de nombreuses années».

L'Algérie a décidé mercredi dernier de procéder à la suspension «immédiate» du Traité d'amitié, de bon voisinage et de coopération qu'elle a conclu le 8 octobre 2002 avec le Royaume d'Espagne.

Cette décision a été prise suite à l'attitude adoptée par le gouvernement espagnol qui «s'inscrit en violation de la légalité internationale que lui impose son statut de puissance administrante et aux efforts des Nations unies et du nouvel envoyé personnel du secrétaire général et contribue directement à la dégradation de la situation au Sahara Occidental et dans la région», avait expliqué la présidence de la République.

APS

L'entité sioniste procède au pillage du gaz libanais

L'occupant menace le Liban

«La force de l'attaque sera sans précédent», menace l'entité sioniste, alors que l'émissaire américain chargé des négociations entre les deux pays est attendu aujourd'hui à Beyrouth.

Le chef d'état-major de l'armée israélienne Aviv Kochavi a menacé dimanche de bombardements «massifs et dévastateurs si jamais une guerre éclatait» avec le Liban, alors que le litige frontalier maritime entre les deux pays a été ravivé avec l'arrivée dimanche dernier d'une unité flottante d'exploitation gazière au large de l'État hébreu.

Cette plateforme doit extraire le gaz du champ de Karish qui se trouverait en zone disputée entre les deux pays, si le Liban officialise les revendications maxima-

listes d'experts. Ces propos sont intervenus la veille de l'arrivée de l'émissaire américain Amos Hochstein, qui paraitrait les négociations indirectes avec l'État hébreu, à Beyrouth, note le journal libanais *L'Orient Le Jour*.

Il a également assuré que son pays mènera des bombardements «massifs et dévastateurs si jamais une guerre éclatait», selon des propos rapportés par le porte-parole arabo-phonie de l'armée israélienne Avichay Adraee sur Twitter.

Des centaines de personnes ont manifesté samedi dans le sud du Liban contre la présence dans les eaux contestées avec Israël d'un navire qui doit exploiter du gaz pour l'entité sioniste, a constaté un journaliste de l'AFP. ■

Un ministre de l'Espagne évoque le Traité d'amitié algéro-espagnol

Se plaindre à l'UE est «une erreur»

L'ancien ministre des Affaires étrangères espagnol, José Manuel Garcia-Margallo, a critiqué lundi les actions de l'actuel gouvernement de Pedro Sanchez, après son revirement dans le dossier sahraoui et la suspension par l'Algérie du Traité bilatéral d'amitié, de bon voisinage et de coopération, estimant que c'était «une erreur» d'aller se plaindre à l'Union européenne (UE). Dans son intervention lors d'une émission sur la chaîne espagnole 'Telecinco' concernant la crise diplo-

matique avec l'Algérie, M. Garcia-Margallo a critiqué les actions de l'Exécutif espagnol et déclaré ironiquement : «C'est un exploit diplomatique qu'aucun gouvernement n'a réalisé jusqu'à présent», soulignant toutefois que «le problème n'est pas l'Espagne, mais Sanchez».

«Les dernières démarches que le gouvernement a entreprises, comme se rendre à Bruxelles, me semblent être une erreur», a jugé l'ancien chef de la diplomatie espagnol, expliquant que ce que l'Algérie

a suspendu, c'est l'accord d'amitié, de bon voisinage et de coopération signé en 2002. Et de poursuivre : «Alger reproche à Madrid l'ingérence regrettable de l'UE et dissocie la suspension de l'accord, des engagements commerciaux avec l'UE». Il a, dans ce sens, blâmé le Premier ministre Pedro Sanchez d'avoir commis des erreurs au Maghreb, qualifiant cette crise avec l'Algérie de «plus grand désastre diplomatique en Espagne depuis 1975 et on le voit venir». L'homme po-

litique a ajouté que le gouvernement espagnol, à travers ses démarches et son revirement dans le dossier du Sahara occidental, «a réussi à susciter la méfiance de l'Algérie, du Maroc et du Front Polisario». «Sanchez a perdu sa crédibilité auprès de l'Algérie et c'est très difficile de la récupérer», a-t-il prédit. Enfin, M. Garcia-Margallo n'a pas manqué de rappeler que dorénavant, «c'est l'Italie qui va remplacer l'Espagne comme partenaire stratégique» de l'Algérie. ■

contribution

Face aux nouvelles mutations mondiales

Quelle place pour l'Algérie au sein des mutations énergétiques et quelles sont les conditions de l'opérationnalité du code d'investissement ?

C'est l'entreprise libérée des entraves et un Etat régulateur qui peuvent créer une économie productive à forte valeur ajoutée, devant cerner les causes du blocage car si les investissements algériens ne trouvent pas intérêt à aller vers la production nationale, vers la création de l'emploi, faut-il s'étonner, ou encore moins, s'attendre à ce que les investisseurs étrangers, qu'il y ait la règle du 49/51% ou même l'inverse, fassent preuve de plus d'engagement ? L'attrait de l'investissement à forte valeur ajoutée ne saurait résulter de lois, mais d'une réelle volonté politique allant vers de profondes réformes, une stabilité du cadre juridique et monétaire permettant la visibilité, et les pays qui attirent le plus les IDE n'ont pas de codes d'investissement. Aussi l'opérationnalité de ce code implique quatre actions

-Premièrement une nouvelle gouvernance centrale et locale car l'investissement hors hydrocarbures en Algérie, porteur de croissance et créateur d'emplois, est victime de nombreux freins dont les principaux restent l'omniprésence du terrorisme bureaucratique qui représente à lui seul plus de 50% des freins à l'investissement.

- Deuxièmement, Enjeu politique majeur s'impose la réforme du système financier, pour attirer l'investisseur afin de sortir de la léthargie et de la marginalisation le secteur privé, puisque les banques publiques, qui continuent à accaparer 90% des crédits octroyés, ont carrément été saignées par les entreprises publiques du fait d'un assainissement qui, selon les données récentes (2021), a coûté au Trésor public du premier ministre ces trente dernières années environ 250 milliards de dollars, sans compter les réévaluations répétées durant les dix dernières années de plus de 65 milliards de dollars, entraînant des recapitalisations répétées des banques malades de leurs clients.

Troisièmement, pivot de tout processus de développement valoriser le savoir par la réforme du système socio éducatif du primaire au supérieur en passant le secondaire et la formation professionnelle qui doit s'adapter à l'environnement national et international afin que nos universités ne soient pas des usines à fabriquer des chômeurs, en rappelant qu'il faut un taux de croissance entre 8/9% sur plusieurs années pour absorber le flux annuel de demande d'emplois entre 350.000/400.000 qui s'ajoutent au taux de chômage actuel,

- Quatrièmement, revoir le fonctionnement marché foncier où la majorité des wilayas livrent des terrains à des prix exorbitants, souvent sans utilités, routes, téléphone, électricité/gaz, assainissements etc... et l'inadaptation du marché du travail renvoyant à la réforme du système socio-éducatif et de la formation professionnelle, si l'on veut éviter des usines à fabriquer de futurs chômeurs. Je préconise que pour les investisseurs nationaux privés ou étrangers qui apportent 100% de financement donc sans l'aide de l'Etat et qui ont une balance devises exportatrice positive, qu'ils ne passent pas par ces circuits bureaucratiques devant avoir un lien direct qu'avec les banques de

«Je tiens au préalable à remercier la direction générale du quotidien national arabophone Ech Chaâb de l'invitation pour participer au forum du samedi 11 juin 2022, sur la transition économique combien importante pour le développement et la sécurité du pays».

vant mettre fin à ces longs circuits administratifs où c'est le bureaucrate qui décide de la fiabilité du projet lieu du véritable investisseur renforçant la corruption et la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible. Un nouveau code d'investissement en Algérie, sans vision stratégique, une nouvelle gouvernance aura un impact mitigé

En conclusion

L'Algérie, pays à fortes potentialités, acteur stratégique de la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, a besoin de renouveler sa gouvernance et d'un langage de la vérité afin de ne pas renouveler les erreurs du passé et redresser l'économie nationale. Face aux enjeux géostratégiques nos frontières, où avec le réchauffement climatique, l'épidémie du coronavirus et les tensions en Ukraine, le monde ne sera plus jamais comme avant, supposant des stratégies d'adaptation, annonçant une nouvelle recomposition du pouvoir mondial où l'Economique et le Culturel, avec les nouvelles technologies (bienfaits et menaces comme les cyberattaques) auront aura un rôle prépondérant, le développement devra résulter d'une réelle volonté politique, d'une mobilisation nationale autour d'un large front intérieur en faveur de profondes réformes, dont l'objectif, comme, je le recommande depuis de longues décennies, (voir programme, Association ADEM1992) est une libéralisation maîtrisée, un rôle stratégique de l'Etat régulateur évitant l'idéologie populiste dévastatrice, de versements de salaires sans contreparties productives, une Nation ne pouvant distribuer que ce qu'elle a préalablement produite. Le dépassement de l'entropie actuelle et les tensions géostratégiques aux frontières de l'Algérie posent la problématique de sa sécurité mais également de la sécurité régionale dont l'Algérie étant considérée par l'Europe, les USA, la Russie et la Chine pour ne parler que des principaux acteurs mondiaux, un pays stratégique pour la stabilité de la région méditerranéenne et africaine, passant par la relance de son économie.

En 2022 afin de réaliser la transition énergétique et numérique, il faut une stratégie articulée autour d'une autre organisation institutionnelle, : un grand ministère de l'Energie avec trois secrétaires d'Etat techniques : les énergies traditionnelles, les énergies renouvelables et l'environnement étant irrationnel l'existence de trois ministères. Et cela concerne d'autres organisations, notamment devant regrouper l'industrie, les PME/PME, les mines et les startups et un grand ministère de l'Economie regroupant le commerce et les finances et, au niveau local, six à sept grands pôles économiques régionaux autour d'espaces relativement homogènes pour attirer les investisseurs créateurs

de valeur ajoutée. L'on devra éviter tant l'illusion des années 1970/1990 de l'ère mécanique, étant à l'ère de l'immatérialité où les firmes éclatent en réseaux comme une toile d'araignée que le cours élevé des hydrocarbures est source de développement.

Le retour à la confiance, sans laquelle aucun développement n'est possible, passe par une vision stratégique clairement définie, une nouvelle gouvernance centrale et locale autour de grands pôles économiques régionaux (sept huit autour d'espaces homogènes) afin d'impliquer les acteurs locaux, devant concilier l'efficacité économique et une profonde justice sociale supposant une profonde moralité de ceux qui dirigent la cité. ademebtoul@gmail.com

BIOGRAPHIE DU PROFESSEUR ABDERRAHMANE MEBTOUL

Abderrahmane MEBTOUL, né en 1948, fils de feu d'un grand militant de la guerre de libération nationale emprisonné à El Harrach et Lambèse de 1958/1962, ancien émigré ayant effectué ses études primaires, secondaires, et une fraction du supérieur à Lille (France), expert comptable de l'Institut supérieur de gestion de Lille France est Docteur d'Etat en sciences économiques (1974) soutenu à l'âge de 26 ans avec mention très bien et félicitations du jury. Auteur de 20 ouvrages et plus de 700 contributions locales et internationales notamment sur les mutations énergétiques mondiales, les relations internationales (plusieurs contributions internationales sur les relations Europe/Maghreb, les enjeux stratégiques en Afrique et en Méditerranée) Expert international en management stratégique. Directeur d'Etudes au Ministère de l'Energie/Sonatrach 1974/1979 - 1990/1995 - 2000/2008-2013/2015 (ayant dirigé plusieurs audits sur Sonatrach) -contrôle de Sonatrach 1974/1976- -bilan de l'industrialisation 1976/1978 - le dossier de la relance économique de l'Algérie face aux nouvelles mutations mondiales horizon 2030 et le dossier du pétrole/gaz du schiste et de la transition énergétique 2013/2015 pour le premier ministre. A dirigé pour le compte du comité central du FLN en 1979 le dossier du secteur privé qui a permis par la suite l'élaboration de différentes lois. - Ancien magistrat - Premier conseiller- haut magistrat, Directeur général des Études Économiques à la Cour des comptes (1980/1983) -A dirigé pour le compte de la Présidence : - le dossier des sur-staries en relation avec le ministère du Commerce -le dossier de l'habitat en collaboration avec le ministère de l'Intérieur, le ministère de l'Habitat et des 31 walis de l'époque. - président du Conseil algérien des privatisations -Rang Ministre Délégué (1996/1999) sous le président Liamine Zeroual. - Directeur d'Etudes au cabinet de la Sûreté na-

tionale a dirigé l'audit sur les moyens financiers et matériels de la DGSN dans la lutte contre le terrorisme (1997/1998) assisté de l'institut de stratégie globale et des services de sécurité - Expert au Conseil Economique et Social (1996/2008) - Expert à la présidence de la République 2007/2008 a dirigé l'audit sur l'emploi et les salaires. A représenté au niveau international, l'Algérie au niveau du forum entre 2019/2020, de la société civile de la méditerranée orientale des 5+5 + Allemagne + les organismes internationaux FMI, Banque mondiale, Commission européenne, BIRD, OCDE, où il a présidé la commission transition énergétique en 2019, où il a donné une conférence en juin 2019 à Marseille, devant le président de la République française, de tous les ministres des Affaires étrangères dont l'Algérie, sur la place et le rôle stratégique de l'Algérie au sein de la région méditerranéenne et africaine.

Membre de 2015 à ce jour du Conseil scientifique Forum mondial du développement durable et de la revue passages, contribue régulièrement à la revue stratégie/ défense de la revue Vigie, a dirigé plusieurs études dont celle de la sphère informelle au Maghreb pour l'Institut français des Relations Internationales IFRI, étant également membre du Conseil scientifique de la revue africaine CAFRAD/UNESCO de 2010 à ce jour.

A donné plusieurs conférences internationales au Parlement européen, Bruxelles, devant l'ensemble des ambassadeurs accrédités à Alger, récemment en mars 2022 au Sénat français sur les tensions en Ukraine, et au niveau national à l'Ecole supérieure de guerre, à l'Institut militaire IMDEP, et dernièrement en février 2022 à l'invitation de l'Etat-major de la Gendarmerie nationale sur de sujets d'intérêts stratégiques. Étant pour la symbiose entre l'efficacité économique et une profonde justice sociale, il a fondé avec des intellectuels, opérateurs publics/privés et la société civile de toutes les régions du pays Est-Sud-Centre-Ouest en 1992 l'Association nationale de développement de l'économie de marché ADEM (agrément ministère de l'Intérieur 63/92) où dans le prolongement de ses idées reproduites d'ailleurs actuellement par les différents gouvernements, il a donné plusieurs interviews, contributions la presse nationale et étrangère, des conférences entre 1993/2022, à l'Académie Interarmes de Cherchell, à l'Ecole Supérieure de Guerre, à l'IMPED/MDN, à l'ENA Alger, aux universités, d'Annaba, de Constantine, Béjaïa, Tizi-Ouzou, Alger, à l'ENA, à Oran, Mascara, Tlemcen, Adrar, Béchar, en rappelant qu'il a fait une longue tournée aux USA à l'invitation du département d'Etat US, et en Europe où il avait été membre de l'association dirigé par feu le Premier ministre Raymond BARRE, l'Europe économique et sociale, entre 1993/1995, pour expliquer la démarche pour de profondes réformes en Algérie. De 1974 à 2022, il est consulté, en tant qu'expert indépendant, par certaines institutions internationales et les différents gouvernements successifs algériens sur différents dossiers économiques.

A.M.
(Suite et fin)

INFO EXPRESS

Aïn Kercha (Oum El-Bouaghi) Saisie de plus de 600 bouteilles de boissons alcoolisées

Dans le cadre du programme d'action de lutte contre la prolifération des commerces illicites de boissons alcoolisées, nous apprenons que les éléments de la police judiciaire relevant de la Sûreté de daïra d'Aïn Kercha ont récemment mis la main sur une quantité de boissons alcoolisées de marque locale et de différentes natures et contenances. Après exploitation d'informations faisant état que 3 individus utilisaient un appartement situé aux environs de la ville de Aïn Kercha pour le stockage et la vente des bouteilles spiritueuses, les policiers ont procédé à la perquisition du lieu en question, après s'être fait délivrer une autorisation par les instances judiciaires, où ils ont découvert pas moins de 620 bouteilles de spiritueux et par la même ont arrêté les trois vendeurs âgés entre 20 et 52 ans - on indiqua le 12/6/2022 par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi. Les trois mis en cause ont été présentés devant le tribunal de Aïn M'lila pour les chefs d'inculpation de «stockage et vente de boissons alcoolisées sans aucune autorisation».

Oum El-Bouaghi Arrestation de deux voleurs grâce au numéro vert 15/48

Selon le communiqué de presse établi le 13/6/2022 par la cellule de communication de la Sûreté de wilaya de Oum El Bouaghi dont nous détenons une copie, les éléments de la police judiciaire de la troisième Sûreté urbaine en collaboration avec les éléments de la BRI de Oum El Bouaghi sont parvenus à neutraliser deux (2) individus suspects inculpés dans un vol à l'intérieur d'un chantier en construction et a récupéré les objets volés. L'affaire a été réalisée suite à un appel sur le numéro vert 15/48 faisant état que des individus suspects utilisaient un camion pour commettre le vol des objets de construction se trouvant à l'intérieur du chantier, et ce à des heures tardives. Les policiers qui se sont rendus sur les lieux et après un contrôle rigoureux et la fermeture de toutes les issues du quartier, ont fini par arrêter les deux voleurs en flagrant délit et par la même récupérer une quantité importante de stents en fer ainsi que la saisie du véhicule utilitaire utilisé dans ce vol. Les 2 mis en cause âgés de 23 et 25 ans inculpés dans cette affaire ont été traduits récemment devant le tribunal d'Oum El Bouaghi pour les chefs d'inculpation de «vol nocturne en flagrant délit à l'intérieur d'un chantier en construction et utilisation du véhicule».

A.Remache

Sidi Bel-Abbès

Une vaste campagne de nettoyage à Boukhanefis

La commune de Boukhanefis vit ces jours une dynamique jamais vue dans son histoire. Bizarrement, avec les mêmes moyens, la commune renaît de ses cendres. Il a suffi qu'un homme change.

Le nouveau maire, en l'occurrence, M. Benchinoun Teidj, avec des membres aussi attentifs et dévoués, aussi soudés, l'activité ne cesse de prendre des élans à travers des idées convenues d'appa-



rence issue d'une entente jamais vécue auparavant.

Cette convenance a beaucoup charmé le chef de daïra, qui a adhéré pleinement en guise d'encouragement à ces bonnes actions et initiatives qui ont comme objectif majeur de créer un climat favorable et un milieu de vie agréable pour le citoyen lambda. Rencontré

sur place, le chef de daïra s'est montré disposé à toute idée ou initiative d'intérêt général.

L'action louable a compris le nettoyage de toute la commune. La peinture des murs des lieux publics, trottoirs en blanc et rouge, des desseins et de beaux graffitis de la nature, de scènes de moudjahidine sur les murs publics et

les établissements scolaires. Des desseins de couleurs éclatantes, remplis de l'amour de la nature et de patriotisme qui ont fait naître une beauté visuelle rêveuse. C'est certain, se sont les hommes qui font l'histoire et pas le contraire.

Djillali Toumi

Sidi Bel-Abbès / Boukhanefis

Plus de 40 logements sans électricité ni eau à Ouled Bendida depuis plus de 4 ans

Plus d'une quarantaine de familles à Ouled Bendida, commune de Boukhanefis, attend le fameux branchement à l'électricité, le gaz et l'eau depuis plus de 4 longues années, attend-t-on appris sur place des locataires. Des commodités

des plus indispensables à la vie, et en contrepartie, des incapacités et une négligence caractérisée des services concernés. Les instructions en la matière du président de la République M. Abdelmajid Tebboune se voient par malheur ba-

foüées. Les soucis des citoyens dans ses droits les plus élémentaires ne sont pas pris sérieusement en charge, provoquant de la sorte des mécontentements imprévus. Des dizaines d'individus se sont rassemblés cette semaine de-

vant le siège de l'APC pour revendiquer une énième fois cet oubli qui s'installe dans la durée, rendant encore plus difficile la vie des familles dans leurs demeures dépourvues de commodités.

Djillali Toumi

Environnement à Relizane

Des tonnes de déchets ramassés

L'objectif de cette campagne est d'impliquer des citoyens dans la préservation de la propreté des lieux pour un environnement sain et un cadre de vie embelli à Relizane. En effet, selon le service du bureau d'hygiène de la municipalité de Relizane, chef-lieu de wilaya, les opérations de nettoyage entamées par la commune

de Relizane se poursuivent, ces derniers sont intervenus durant la période du 13 au 20 juin au niveau de plusieurs cités de la commune de Relizane, telles la cité des 1026 logements, Chemerik, Satal, Zergaoui, El Intissar, les Castors, Complexe, cité AADL et les olivettes. Cette campagne visait à nettoyer les cités des déchets et

détritus qui altéraient l'image du tissu urbain. Cette campagne a permis de ramasser d'importantes quantités de déchets domestiques ainsi que les déchets jetés en bordures des chaussées. D'importants moyens humains et matériels ont été mobilisés pour le ramassage et la collecte des ordures domestiques qui seront acheminées di-

rectement vers le centre d'enfouissement technique (CET) de Oued Djema. Cette opération a été initiée en réponse aux appels des citoyens qui ont exprimé à maintes reprises leur mécontentement au sujet de l'insalubrité qui règne dans divers endroits de la ville de Relizane, chef-lieu de wilaya.

N.Malik

Relizane

Campagne de sensibilisation sur les intoxications alimentaires

Le nombre d'intoxications enregistrées depuis la période allant du 1^{er} janvier au 10 juin de ce mois en cours s'élève à 25 cas. Une campagne de sensibilisation a été lancée par la direction du commerce de la wilaya de Relizane pour inciter le consommateur à boycotter la restauration dans les fast-foods et de veiller sur le contrôle de la chaîne de froid de la conservation des produits alimentaires, notam-

ment au niveau des grandes surfaces commerciales. « J'appelle les citoyens à être vigilants en matière de conservation ou bien d'hygiène, mais aussi d'éviter la rupture de la chaîne du froid et de veiller rigoureusement sur la température de la conservation des produits laitiers et des viandes toutes catégories confondues », dira la responsable au niveau du service de contrôle de qualité de la direction du com-

merce. Un appel à la vigilance qui entre dans le cadre de la campagne nationale de lutte contre ce fléau notamment durant la saison estivale durant laquelle on enregistre une hausse des températures qui a touché l'ensemble des localités de la wilaya de Relizane. Pour leur part, les services de la direction locale de la santé et de la population (DSP) ont mis en garde sur le nombre effarant de malades ayant

subi des intoxications alimentaires qui ne cessent d'augmenter et qui sont transférés au niveau des services des urgences des trois hôpitaux référés. « Il faut éviter l'approvisionnement des produits non conformes vendus sur le marché parallèle exposés au soleil et opter pour ceux qui se vendent dans des lieux commerciaux contrôlés avec traçabilité et étiquetage.

N.Malik

Le Forum de Davos

Le festin des fauves

Le Forum économique mondial s'est tenu à Davos, en Suisse, du 22 au 26 mai dernier et a rassemblé un millier de personnes : chefs d'Etats, politiciens, patrons, économistes, journalistes, membres d'ONG se sont réunis dans le but louable «d'améliorer le monde». Vœu pieux s'il en est.

Parmi tous ces « philanthropes » figureraient le secrétaire général de l'OTAN Jens Stoltenberg, le chancelier allemand Olaf Scholz, la présidente de la Commission européenne Ursula von der Leyen, mais surtout, en vedette, l'incontournable et omniprésent Volodymyr Zelensky, qui a prodigué ses conseils à l'assemblée pour combattre « la force brute » qui a envahi l'Ukraine et qui menace le monde, conseillant de cesser tout commerce avec la Russie et d'appliquer des sanctions maximales, exhortant à ne pas attendre que la Russie attaque avec des « armes spéciales, chimiques, ou biologiques, ou nucléaires » et mettant en garde contre les risques de famine sur le continent africain à cause de la guerre. Et dire que ce clown donne des injonctions aux décideurs occidentaux... Il a terminé en parlant de la reconstruction des villes ukrainiennes, un appel du pied pour obtenir encore plus d'argent. Pourtant Volodymyr n'est pas sur la paille, loin de là. Le monde semble avoir oublié qu'il a figuré en bonne place dans les Pandora Papers il n'y a pas si longtemps, en automne 2021 exactement. D'après l'enquête des journalistes, il a bénéficié, avec ses partenaires, d'un réseau de sociétés offshore basées dans les îles Vierges britanniques, à Chypre et à Belize, qui ont permis l'acquisition de trois appartements luxueux pour une somme d'environ 7,5 millions de dollars dans la capitale britannique, à Baker Street, quartier chic londonien. En 2019, pour ressembler à l'image d'homme intègre luttant contre la corruption endémique dans son pays qui lui avait permis d'être élu, Zelensky a cédé les parts d'une des sociétés, mais il a pris des dispositions pour que sa femme Olena Zelenska continue d'en percevoir les dividendes. Les partenaires en affaires de Zelensky sont issus de sa ville natale, Kryvyi Rih, dans le sud de l'Ukraine, ou de sa société de production Kvartal 95, et ils occupent tous des postes-clés dans son gouvernement. Ils étaient les bénéficiaires d'un réseau offshore d'entreprises qui ont reçu 41 millions de dollars de paiements en provenance de Privatbank, institution finan-



cière ukrainienne cofondée par l'oligarque Ihor Kolomoïsky et dont celui-ci était directeur. Tous les documents relatifs à l'enquête journalistique des Pandora Papers sont consultables sur Internet. Quoi qu'il en soit, en 2016, Privatbank qui était alors première banque du pays, a été nationalisée précipitamment après un détournement de 5,5 milliards de dollars. Nous avons déjà mentionné Ihor Kolomoïsky, le mentor de Volodymyr Zelensky, dans un article précédent. C'est un personnage très intéressant : juif, israélien, il est aussi l'ami des dirigeants bandéristes et nazis de Pravy Sektor, parti politique qui se dit l'héritier de l'Armée insurrectionnelle ukrainienne qui a combattu pendant la Seconde Guerre mondiale contre l'Union soviétique et pour les forces de l'Axe, et dont les membres actuels distribuaient le livre d'Adolf Hitler « Mein Kampf » sur la place Maïdan. Kolomoïsky finance aussi les bataillons nazis Azov, Aidar, Donbass, Dnipro 1, ce dernier étant aussi appelé « bataillon Kolomoïsky » en raison de son financement s'élevant à 10 millions de \$ attribués par le milliardaire israélien. En 2010, celui-ci a été nommé président du Conseil européen des communautés juives qu'il a quitté pour fonder l'Union juive européenne, devenue Parlement juif européen, inauguré le 16 février 2012 et qui est basé à Bruxelles. Il faudra nous expliquer comment on peut être à la fois juif, israélien et ami des néonazis ukrainiens jusqu'à financer leurs bataillons. Et qu'on ne nous dise pas que Pravy Sektor qui fait la promo de Mein Kampf n'est pas un parti nazi ! Mais cela nous éloigne de Davos. Quoique pas tant que ça puisque les nazis ne sont jamais bien loin des capitalistes. Les deux PDG des entreprises pharmaceutiques gémissaient à Davos de devoir jeter des millions de doses de vaccin à l'égout car plus personne ne veut se faire

vacciner. Bancel : « C'est triste à dire, je suis en train de jeter 30 millions de doses à la poubelle parce que personne n'en veut. Nous avons un gros problème de demande... et nous nous efforçons de créer une demande dans les pays... » On peut se demander ce qu'il veut dire par « nous nous efforçons de créer une demande dans les pays ». Et Bourla : « Il y a un excédent de 7.000.000.000 de doses de vaccin Covid dans les entrepôts mondiaux parce qu'il n'y a pas assez de populations éduquées qui pensent que les vaccins fonctionnent bien ». Quand on voit les effets secondaires de leurs vaccins, on comprend que les gens peu « éduqués » refusent désormais de se faire vacciner. La représentante d'Oxfam qui était présente à Davos aussi a déclaré en souriant devant les PDG de Pfizer et Moderna : « le Covid a été l'un des produits les plus rentables de tous les temps toutes les 30 heures, un nouveau milliardaire a été créé pendant la pandémie ». Oui, vous avez bien lu, en parlant de « produit », elle a dit « le covid », et non « le vaccin ». Mais que les PDG du big pharma se rassurent, le monkeypox (« moneypox » comme disent nos amis anglophones farceurs) ou variole du singe fait son apparition et va bientôt renflouer les caisses. D'ailleurs Bill Gates se pourlèche déjà les babines, lui qui a promis au monde des virus pandémiques nouveaux et améliorés et dont la fondation est le principal financeur de l'OMS à raison de 194 millions de dollars en 2019, ce qui lui permet d'être de facto aux commandes de l'Organisation mondiale de la Santé. Sachant qu'il est en plus le principal financeur de l'alliance GAVI, l'Alliance pour les vaccins, il y a de quoi saliver, non ? Et comme il le reconnaît lui-même : « Les vaccins n'ont pas beaucoup de durée, et ils ne sont pas bons pour bloquer les infections », on sent venir le

multi dosage à répétition. Ce qui est vraiment très étrange, c'est que lorsque l'on regarde une carte du monde, on s'aperçoit que le virus de la variole du singe ne se trouve que dans les pays du bloc occidental.

A propos de ce nouveau marché juteux du monkeypox, le Général Igor Kirillov, commandant de la Force de protection chimique et biologique des forces armées russes, a déclaré récemment que la variole du singe a été importée du Nigeria (tiens tiens, la Fondation Bill et Melinda Gates est très impliquée au Nigeria...), où travaillent au moins quatre laboratoires biologiques des États-Unis, mettant en garde sur le fait que les flacons contenant l'agent pathogène de la variole provenant des laboratoires américains pouvaient tomber entre les mains de terroristes. En outre, les États-Unis, l'Ukraine, l'Allemagne et la Pologne, contrairement à la convention sur les armes biologiques, n'ont pas informé l'ONU des expériences conjointes, selon le ministère de la Défense russe qui a publié des photos des biolabs du Nigeria ainsi qu'une carte montrant leur implantation. Le ministère de la Défense russe atteste également que des instructeurs américains ont formé des experts ukrainiens à la réponse d'urgence aux épidémies de variole, ajoutant que le retour de l'agent de la variole, qui intéresse le Pentagone, sera une catastrophe mondiale pour toute l'humanité. La Russie a également demandé à l'OMS d'enquêter sur les activités des laboratoires nigériens financés par les États-Unis à Abuja, Zaria et Lagos. Par ailleurs, et cela confirme les propos du ministère de la Défense russe, en 2019, l'armée américaine avait annoncé qu'un nouveau vaccin contre la variole et la variole du singe, avait été étudié à Fort Detrick, le célèbre centre de recherche biologique militaire près de Washington, et avait été approuvé par la FDA (Food and Drug Administration). Sachant que les États-Unis ont fait des recherches sur les chauves-souris avant deux épidémies de SRAS, toutes les suppositions sont permises.

Par Mohsen Abdelmoumen
Asuivre ...

La coquette station des sports d'hiver des Alpes suisses a aussi accueilli Al Gore, John Kerry et Bill Gates, mais aussi le P-dg de Pfizer, Albert Bourla, le grand ami de Von der Leyen, et le patron de Moderna, Stéphane Bancel.

Chemins d'écriture

L'autobiographie américaine d'Alain Mabanckou

L'écrivain a publié en 2020 « Rumeurs d'Amérique », un recueil d'essais, à mi-chemin entre réflexions sociologiques et chroniques journalistiques, racontant la vie américaine et ses turbulences.

« Je suis venu à la littérature par excès de solitude, vivant en Afrique comme un enfant unique qui portait en lui l'étonnement dans les rêves. Et donc, il y avait cette sorte de peur de la réalité qui le conduit peu à peu à inventer la réalité à travers la fiction. Disons que je ne sais pas quand j'ai commencé à écrire, mais je sais que je me suis surpris en train d'écrire et c'était déjà trop tard pour reculer. » C'est en effet difficile de reculer quand on s'appelle Alain Mabanckou et l'on est l'écrivain africain le plus connu de France et de Navarre.

Alain Mabanckou s'est fait connaître en publiant en 1998 son premier roman *Bleu Blanc Rouge*, qui remporta le Grand prix littéraire de l'Afrique noire. En un peu plus de vingt ans de carrière littéraire, le Congolais est devenu l'écrivain emblématique de sa génération. Son imagination truculente et inventive, où le rire rabelaisien cohabite avec le lyrisme élégiaque a largement contribué à renouveler la littérature africaine et en a fait une véritable littérature-monde où le local et le global s'entrecroisent.

La condition noire en temps de migritude

Entré en littérature par la porte de la poésie, alors qu'il vivait encore à Pointe-Noire, dans le Congo Brazzaville, Alain Mabanckou est surtout romancier et essayiste. Écrivain fécond, l'homme a une trentaine d'ouvrages à son actif, dont des romans qui sont devenus des classiques et qui ont pour titre, pour n'en citer que les plus connus : *Verre cassé* (2005), *Black Bazar* (2009), *Lumière de Pointe-Noire* (2018), *Les cigognes sont immortelles* (2018). Primés par de nombreux prix et traduits en plusieurs langues, ils charrient l'autobiographique et le fictionnel, l'historique et le politique pour mettre en scène la condition noire en temps de « migritude ».

Rumeurs d'Amérique, le dernier ouvrage sous la plume de cet auteur foisonnant, est un recueil d'essais consacrés aux États-Unis contemporains où Alain Mabanckou a atterri en 2002 pour une résidence d'écri-



Auteur d'un corpus d'une trentaine de livres où la fiction cohabite avec de la poésie et des essais, le Congolais Alain Mabanckou est aussi professeur de littérature en Californie.

ture, avant de se recycler en professeur de littérature africaine qu'il enseigne aujourd'hui à la célèbre UCLA, université de Californie à Los Angeles. L'ouvrage que son auteur qualifie de « carnet de route vagabond » raconte l'Amérique au jour le jour. Composé d'une cinquantaine d'essais ou de chroniques, *Rumeurs d'Amérique* a pour l'ambition de faire entendre la clameur des villes états-uniennes, à travers leurs histoires, leurs quotidiens et les heurs et malheurs de leurs populations multiculturelles. Du balcon de son appartement haut perché en plein cœur de la ville de Los Angeles, l'auteur regarde la métropole et médite sur ses turbulences, tout en explorant parallèlement sa propre condition de Congolais mondialisé, vivant dans la nostalgie de Pointe-Noire et de Brazzaville où il a grandi et de Paris où il a vécu quelques-uns des moments fondateurs de sa vie d'homme et d'écrivain.

« *Rumeurs d'Amérique*, explique l'auteur, malgré son titre n'est pas seulement un livre qui est focalisé sur les États-Unis puisqu'en réalité à travers les États-Unis, j'essaie d'apercevoir ce qui est resté en moi d'Afrique, et ce qui est resté de la culture occidentale. De ce balcon quand je regarde vers l'horizon, j'aperçois la ville de Pointe-Noire, la ville de mon enfance, j'aperçois aussi la capitale politique, Brazzaville, mais

je vois aussi Paris, Château Rouge, Château d'eau, le Forum des Halles, le XVIII^e arrondissement... Je suis plutôt un écrivain qui fait l'inventaire des nostalgies dans les trois territoires : l'Afrique, l'Europe et l'Amérique. »

Force de l'Amérique

Alain Mabanckou aime raconter que son rêve d'Amérique remonte à sa petite enfance à Pointe-Noire où il a grandi dans la compagnie des livres. Toutes sortes de livres. Des romans de San-Antonio « avec des femmes nues en couverture » que les Occidentaux de passage laissaient derrière eux dans les chambres de l'hôtel où le père de l'auteur était réceptionniste, aux grands classiques en passant par des bandes dessinées. C'est en feuilletant les bandes dessinées consacrées aux aventures de Blek le Roc ou de Tex Willer qui se déroulaient aux États-Unis, que le petit Alain a découvert l'Amérique insolite où l'aventure était possible. Cette Amérique fantasmée, il ne l'a malheureusement pas retrouvée en débarquant dans le Michigan en 2002. Finalement, les villes et les pays ne sont-ils pas dessinés avant tout par l'expérience, par les déceptions, les joies et les surprises que l'on y éprouve, s'interroge l'écrivain. C'est cette Amérique entre imaginaire et réel qui est sans doute le vé-

ritable sujet de ce recueil d'essais qui aborde avec une même légèreté des thèmes sérieux tels que le racisme, la dette des intellectuels africains envers les écrivains et les activistes noirs américains, tout comme des sujets insolites comme « la gestion du temps au basket », la visite de la Maison de la sorcière ou encore l'obsession du véganisme.

Il y a quelque chose des Lettres persanes dans ces pages et dans les interstices des observations faussement naïves peut-être le désir ardent du romancier de trouver dans la vitalité américaine de quoi renouveler son inspiration romanesque. « Les États-Unis me donnent encore plus de raisons d'écrire parce que je suis très éloigné de l'espace qui m'était familier. Les États-Unis ont creusé ma solitude, les États-Unis m'ont poussé à bout, et les États-Unis me permettent de réfléchir sur ce que je n'ai plus ou sur ce qui est très loin de moi. C'est peut-être ça la force de l'Amérique », se réjouit l'auteur de *Verre cassé*.

Parions que les prochains romans d'Alain Mabanckou seront très différents de la fiction des allers et retours entre l'Afrique et la France à laquelle il nous a habitués.

T.Chanda

Rumeurs d'Amérique, par Alain Mabanckou. Plon, 256 pages

75^{ème} cérémonie des « Tony Awards »

L'absence d'Angela Lansbury préoccupe les fans

Vives inquiétudes autour de l'état de santé d'Angela Lansbury. Connue entre autres pour son rôle de Jessica Fletcher dans « Arabesque », l'actrice de 96 ans n'est pas venue récupérer le prix qui honorait l'ensemble de sa carrière lors de la 75^{ème} cérémonie des « Tony Awards ».

C'est un visage incontournable de la télévision des années 80-90. Durant douze saisons, diffusées de 1984 à 1996, Angela Lansbury incarne Jessica Fletcher dans *Arabesque*, un feuilleton policier iconique. Élevée au rang de Dame commandeur par Elisabeth II en 2014, la légende se fait depuis appeler Dame Angela Lansbury.

Ce 13 juin, l'actrice était récompensée pour l'ensemble de sa carrière lors de la 75^{ème} cérémonie des Tony Awards au Radio City Music Hall de New York. En effet, si elle a marqué l'histoire de la télé avec *Arabesque*, l'actrice a éga-

lement tourné dans de très nombreux films de 1944 à 2018. Cependant, l'excitation et la joie des fans ont laissé place à la déception et à l'inquiétude. En effet, Angela Lansbury n'était pas présente à la cérémonie pour récupérer son prix. Une absence d'autant plus remarquée puisque l'actrice n'a pas non plus fait d'apparition vidéo.

Sur Internet, les réactions fusent, les hommages également : « J'ai été attristée d'apprendre qu'Angela Lansbury ne ferait pas d'apparition pour recevoir son prix Tony hier soir. Pas même un discours enregistré. [...] J'espère qu'elle va bien. », « Angela Lansbury reçoit un Tony Award spécial. Angela n'est pas là pour recevoir son prix. Beaucoup d'amour à vous, #angela-lansbury. Merci beaucoup de partager vos dons singuliers avec nous et de toucher des vies avec votre art », « j'aurais apprécié qu'ils demandent à An-

gela Lansbury de faire parvenir un enregistrement vidéo parce que j'aurais adoré l'entendre. Elle nous manque beaucoup ». L'actrice de 96 ans aurait-elle des problèmes de santé ?

Le déroulement même de la cérémonie a été critiqué. En effet, la remise du prix récompensant l'ensemble de sa carrière a été diffusée durant le pré-show et non durant le programme principal. Par ailleurs, certains internautes ont jugé très bref l'hommage rendu à l'actrice durant l'émission.

Une grande dame

Angela Lansbury est née le 16 octobre 1925 à Regent's Park à Londres. Son père meurt d'un cancer lorsqu'elle a 9 ans. Avec sa mère et ses deux frères, elle quitte le Royaume-Uni durant la Seconde Guerre mondiale. La famille s'installe à New York. Très vite, c'est du côté de Hollywood qu'elle rencontre

le succès. Elle signe un contrat de sept ans avec la MGM. Dès son premier film (*Hantise* de George Cukor), elle reçoit une nomination aux Oscars dans la catégorie Meilleure actrice pour un second rôle.

Elle se marie une première fois en 1945 avec Richard Cromwell. Ils divorcent en 1946.

En 1948, elle rencontre Peter Shaw, un Britannique également sous contrat avec la MGM. C'est le coup de foudre. Ils se marient et il devient son impresario. Ils restent ensemble jusqu'à la mort de Peter Shaw en 2003. De leurs amours naissent deux enfants, Anthony et Deirdre Angela.

Naturalisée américaine, l'actrice britannique, est élevée au grade de commandeur dans l'ordre de l'Empire britannique par la reine Elisabeth II en 1994.

C.L.

Abderrahmane Hammad (COA) «Réussir les Jeux méditerranéens, un défi majeur pour l'Algérie»

→ Le président du Comité olympique et sportif algérien, Abderrahmane Hammad, a affirmé que «l'Algérie a consenti de gros efforts pour réussir la 19^e édition des Jeux méditerranéens d'Oran (25 juin-6 juillet)», soulignant que «le défi est tellement grand que chacun doit travailler davantage pour honorer l'image de notre pays».



■ Le président du COA, Abderrahmane Hammad. (Photo > D. R.)

«Nous avons travaillé en étroite collaboration et d'une manière continue avec le Comité d'organisation de la 19^e édition ainsi qu'avec les fédérations nationales concernées par la participation à ces JM afin de réunir les conditions optimales pour une meilleure prise en charge de nos athlètes», a déclaré Hammad dans un entretien accordé à l'APS.

Pour le président du COA, «la mission du Comité olympique et sportif algérien consiste à réunir les moyens logistiques pour la délégation algérienne dont l'équipement sportif de la délégation, mais également l'accompagnement des athlètes à travers l'octroi de bourses olympiques».

«Cinq athlètes ont déjà reçu la première tranche de la bourse de solidarité olympique, de l'ordre de 1 500 dollars par mois, octroyée par le Comité international olympique – athlétisme (2 athlètes), natation (1), haltérophilie (1) et luttas associées (1)–, et cela jusqu'aux Jeux olympiques 2024 de Paris. D'autres athlètes ont également bénéficié de l'aide du COA dans le cadre de l'accompagnement des sportifs algériens en vue des JM-2022 d'Oran». Concernant le volet technique lié à la préparation des athlètes algériens, le même responsable

a expliqué que «les fédérations sportives sont responsables de la préparation de leurs athlètes à travers la participation aux différents stages, tournois internationaux ainsi qu'aux compétitions continentales et internationales», soulignant «que le COA a répondu favorablement à toutes les sollicitations des fédérations qui souffrent de difficultés financières».

L'Etat a mis tous les moyens nécessaires pour la réussite de la 19^e édition

Le président de l'instance olympique a mis en évidence les gros moyens humains et matériels mobilisés par l'Etat algérien pour l'achèvement des projets sportifs dans la ville d'Oran.

«Le président du Comité international des JM est très satisfait en matière de réalisation d'infrastructures sportives, outre la maîtrise des différents aspects d'organisation, ce qui confirme la réussite prévue de cette manifestation sportive», a dit Hammad qui est également membre du Comité exécutif de l'instance internationale.

Concernant l'accompagnement des athlètes algériens engagés dans ces joutes méditerranéennes, le président du COA a affirmé que «tous les moyens ont été mis en œuvre que ce soit par le biais du ministère de la Jeu-

nesse et des Sports ou encore par le COA pour permettre aux sportifs de bénéficier de stages de préparation à l'étranger». «Je suis en contact permanent avec le ministère de la Jeunesse et des Sports et avec toutes les fédérations sportives nationales et personne n'a soulevé le moindre problème», a précisé Hammad, rassurant à ce sujet que le «COA restera toujours à la disposition des athlètes qu'il accompagnera et soutiendra dans le but de hisser les couleurs nationales lors du rendez-vous oranais».

Chances de médailles en sports individuels, difficile pour les disciplines collectives

Pour le président du Comité olympique et sportif algérien, des disciplines comme la boxe, l'athlétisme, la natation ou encore la lutte associée, peuvent prétendre à des podiums lors de cette 19^e édition des JM.

«Je pense que la boxe peut valoir à l'Algérie des médailles, notamment les boxeuses qui viennent de confirmer leur niveau lors des Championnats du monde d'Istanbul où ils ont remporté deux médailles historiques grâce à Imane Khelif, médaillée d'argent et Ichrak Chaib, détentrice du bronze», a-t-il constaté.

En athlétisme, le médaillé de bronze de l'épreuve du saut en hauteur aux

JO 2000 de Sydney, a relevé le niveau technique très relevé des concurrents du bassin méditerranéen, notamment ceux représentant des pays comme l'Italie, la France ou encore le Maroc.

«Nous avons de jeunes athlètes en athlétisme dont il est temps pour eux de confirmer leur talent à l'occasion de ces joutes méditerranéennes, mais leur tâche ne sera guère facile face à des athlètes de très haut niveau», a souligné Hammad.

Des athlètes comme Amine Bouanani (110 m/haies), Abdelmalek Lahoulou (400 m/haies), Yasser Mohamed Tahar Triki (triple saut), Djamel Sedjati et Yacine Hathat (800 m), peuvent également prétendre à des podiums, selon lui. Le président du COA n'a pas omis de citer les performances réalisées par la natation algérienne ainsi que la lutte associée, deux disciplines qui continuent de réaliser d'excellents résultats dans les différentes compétitions et peuvent, a-t-il dit, «assurer à l'Algérie des médailles».

Contrairement aux sports individuels, le président de l'instance olympique est resté évasif par rapport aux disciplines collectives qui «traversent une période très difficile comme c'est le cas pour la fédération de handball».

«En sports collectifs, le niveau sera très relevé, notamment avec la participation des sélections représentant la France, l'Espagne et l'Italie. L'instabilité au niveau de la Fédération de handball a carrément freiné l'évolution des sélections masculine et féminine et c'est vraiment dommage pour le handball algérien qui traverse une période très difficile», a-t-il encore précisé.

Quarante-sept ans après avoir abrité les Jeux méditerranéens d'Alger en 1975, l'Algérie renoue avec les joutes méditerranéennes, en accueillant la 19^e édition à Oran où devront concourir dans 24 disciplines sportives, 3434 athlètes de 26 pays.

R. S.

INTRODUIT SUITE AU COVID

Les 5 changements par équipe et par match validés définitivement

Le principe de cinq changements par équipe et par match «de haut niveau» au lieu de trois, introduit suite à la pandémie de Covid, a été validé définitivement par l'International board, garant des lois du football, lundi à Doha (Qatar).

L'évaluation de la détection semi-automatique des hors-jeu, que la FIFA envisage d'utiliser pendant la Coupe du monde au Qatar du 21 novembre au 18 décembre, continue et est jusque-là très satisfaisante, a également précisé son président Gianni Infantino, au terme de la 136^e assemblée générale annuelle de l'IFAB. «Nos experts vont analyser cela avant de décider si nous l'utilisons à la Coupe du monde ou non», a ajouté Infantino, alors que Pierluigi Collina, président de la Commission des Arbitres de la FIFA, s'est dit confiant quant à son usage pendant le tournoi.

Les membres de l'IFAB ont également «décidé d'augmenter le nombre maximum de remplaçants sur la feuille de match de 12 à 15 à la discrétion des organisateurs des compétitions», est-il précisé dans un communiqué.



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA. Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 021 6710.44/6710.46 Fax : 021 6710.75.

Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1.114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.

Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**. Rédacteur en chef :

Radia Zerrouki

Directeur financier :

Ouahid Kouba

Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger :

SIMPRAL

Tirage : 2500 exemplaires

16 - Pages

Oran : SIO. Constantine : SIE

Diffusion centre : SEDICOM

Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud :

Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail :

lnr98redaction@yahoo.fr/E-mail

pub : lnr98publicite@yahoo.fr -

ANEP Spa : 1, avenue Pasteur,

Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021

73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021

73.99.19.

Conception : **Studio Baylaucq**,

Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40

Les manuscrits, photographies ou

tout autre document adressés à la

rédaction ne peuvent faire l'objet

d'une quelconque réclamation.

Selon la DTN de la FAA :

«Très satisfait des résultats obtenus à Maurice»

→ La Direction technique de la fédération algérienne d'athlétisme s'est dite «très satisfaite des résultats obtenus aux Championnats d'Afrique» de 2022, clôturés dimanche à Saint-Pierre (Maurice), et lors desquels la sélection nationale (messieurs/dames) a moissonné un total de neuf médailles : cinq or, trois argent et une bronze, terminant 4^e au classement final sur 23 pays classés.

Des résultats d'autant plus probants que la sélection algérienne n'a engagé que quatorze athlètes dans cette compétition, sachant que certaines nations, comme l'Afrique du Sud, ont participé avec plus de quatre-vingt-dix représentants.

«Aux Championnats d'Afrique de 2014 et de 2016, nous n'avions récolté qu'une seule médaille d'or. En 2018, nous avons fait un peu

mieux, en décrochant deux or, mais cette fois, la moisson a été nettement plus conséquente, et avec cinq or, nous ne pouvons qu'être satisfaits de ce résultat. C'est même, de bon augure avant les Jeux Méditerranéens d'Oran», a déclaré à l'APS, Mahfoud Bouhouche, le Directeur des équipes nationales.

Avec neuf médailles sur quatorze possibles, Bouhouche a considéré que «l'objectif de la sélection nationale a été largement atteint», avec une mention spéciale pour certains athlètes, comme le demi-fondiste Slimane Moula, qui a remporté le 800 mètres en devançant ses concurrents d'une bonne quinzaine de mètres.

«Avant de se mettre au 800 mètres, Moula avait commencé comme coureur du 400 mètres, et c'est ce qui lui procure cette incroyable

capacité à bien finir ses courses. Avec Mohamed Ali Gouaned, il est l'étoile montante de l'athlétisme algérien, et c'est une bonne chose pour l'avenir de la discipline», a-t-il ajouté. Outre Moula, quatre autres internationaux algériens ont remporté l'or à Maurice. Il s'agit d'Amine Bouanani (110 m/haies), Larbi Bourrada (Décathlon), Hichem Bouhanoune (Saut en hauteur) et Amar Rouana, au saut à la perche. Pour ce qui est des médailles d'argent, elles ont été l'œuvre de Zouina Bouzebra (Lancer du marteau), Abdelmalik Lahoulou (400 m/haies) et Hichem Cherabi (Saut à la perche), alors que le triple sauteur Yasser Mohamed-Tahar Triki s'est contenté du bronze.

Interrogé sur le secret de la réussite algérienne dans ces Championnats d'Afrique, le DEN a considéré que

c'est grâce au bon travail qui a été fait sur les court, moyen et long terme.

«Je pense aussi que nous avons su trouver le bon équilibre, entre la préparation de fond, qui s'est faite essentiellement en Algérie, et la phase précompétitive, effectuée à l'étranger, à travers la participation à différents meetings. Un travail bien étudié, qui a fini par porter ses fruits à l'occasion de ces Championnats d'Afrique», a-t-il considéré. Organisée du 8 au 12 juin à Maurice, la compétition a enregistré une participation record de 636 athlètes (379 messieurs et 257 dames), dont 14 Algériens.

A leur retour de Saint-Pierre, les internationaux algériens «commenceront par s'accorder un repos bien mérité» selon Bouhouche, avant de mettre le cap sur les JM d'Oran. ■

en direct

Hammad (COA)
 «Réussir les JM, un défi majeur pour l'Algérie»

le match à suivre

Rencontre amicale
 Une grosse cylindrée au menu des Verts en novembre

football

Introduit suite au Covid
 Les 5 changements par équipe et par match validés définitivement

Qui seront ceux qui pourront mettre sur rails la FAF ?

→ Elle souhaite le retour de l'ancien président de la Fédération algérienne de football, Hadj Mohammed Raouraoua de 75 ans.

Celui qui fut durant des saisons, le pilote qui a su éviter les zones de turbulences et fait atterrir et surtout fait imposer l'image du football national sur les espaces des dirigeants du football tant africains que mondial.

Des avis divisés

Une stature et une réputation qui ont marqué de nombreux esprits jusqu'à développer le réflexe de le voir constamment comme le sauveur. Cette majorité justifie son souhait par le fait qu'il est l'homme qui peut régler la majorité des problèmes qui fait aujourd'hui tousser le football national, lui donne même des nausées. L'autre partie, dit «non» et rappelle que durant 12 ans, seulement deux présences au Mondial et puis c'est tout, elle ne souhaite donc pas qu'il reprenne les commandes de cette instance. Mais alors qui est en train de semer cette rumeur d'un retour aux affaires ? Ce sondage qui n'est certes pas officiel reflète l'avis des personnes que nous avons interrogées depuis quelques semaines.

Un passé mitigé

Alors ? Oui ou non ? Sid Ali, un joueur d'un club de Médéa, ne s'est pas pincé pour réagir à cette question «tous les problèmes que nous connaissons sont toujours là, ceux d'hier et aujourd'hui, franchement, nous ne méritons pas cette situation alors que nous sommes un pays du football». Pour notre confrère de *Reporter* : «Mohamed Raouraoua est omniprésent dans le football algérien. Surtout quand il y a le vide sidéral et un fauteuil vacant du côté de Dely Ibrahim. Ainsi, beaucoup essaient de forcer son retour aux commandes de la FAF. Mais, à 75 ans, le



■ Quel président pour la FAF ?

(Photo : D. R.)

concerné n'aurait aucunement l'intention de briguer ce poste qu'il a eu entre 2001 et 2005 puis de 2009 à 2017», précise-t-il. Moussa Oul d'Ali, un jeune technicien en sport exerçant à l'étranger de passage en Algérie a dit «je me rappelle de l'humiliation des Verts en 2017, lors de la CAN... Après lui, la FAF ouvrit ses portes au 13^e homme qui sera celui qu'elle consommera en 12 ans de gouvernance».

Oui, il est capable de...

Pour d'autres supporters de l'Equipe nationale «rien ne peut justifier son retour, oui, sauf s'il peut faire imposer l'Algérie dans l'architecture des instances de la CAF et de la FIFA, personnellement, je suis convaincu qu'il pourra faire plier ceux qui sous-estime notre pays, notre savoir-faire, et même capable de faire taire ceux qui continuent encore, à ce jour, à bloquer l'évolution de notre football».

Enfin, quelques médias évoquent une rencontre de Raouraoua avec le ministre de la Jeunesse et des sports, quel sens lui donner ? Des torrents d'informations coulent mais pas une officielle ne vient freiner ce torrent.

Pour le moment, rien n'est encore officielle

On se prépare, ça et là, aux prochaines élections électorales de juillet. On notera que seul Amar Bahloul s'est porté candidat pour la prochaine assemblée électorale, derrière lui, Zefzef semble engager sa petite campagne sans faire trop de bruit, tout comme Walid Saadi. Des hommes qui connaissent certes les rouages de cette instance, qui n'a pratiquement rien démontré tout au long des derniers mandats. Que pourront-ils promettre et démontrer en surface et dans la transparence ces candidats ? Quelle

stratégie nouvelles vont-ils utiliser pour faire changer de terrain à cette FAF qui n'arrive toujours pas à changer de climat au football national ? La prochaine équipe réussira-t-elle, à aller vers le respect des principes du professionnalisme ? A faire respecter les textes ? A ne plus les contourner, à planter le fanion FAF Algérie dans les structures CAF et FIFA ? A gagner les paris qui feront bloquer ou recaler ceux qui veulent faire implorer l'instance du football nationale ? Des questions s'enchaînent et qui sont sur le quai de Dely Ibrahim, avec l'espoir de trouver place dans les prochains chantiers.

H. Hichem

■ BelN Sports 3 : tennis, tournoi WTA de Berlin à 19h

■ La Chaîne L'Equipe : Angleterre - Hongrie à 19h

La Der

Une grosse cylindrée au menu des Verts en novembre

Le sélectionneur national, Djamel Belmadi n'a pas écarté lundi l'idée de jouer «un ou deux matches amicaux» en novembre prochain contre de «grosses équipes européennes», qui préparent la Coupe du monde 2022 au Qatar (18 novembre-21 décembre). «En accord avec les clubs, il y aura une possibilité de jouer un ou deux matches amicaux en novembre prochain, contre une des équipes qui ne vont pas participer à la Coupe du monde, comme l'Italie par exemple. On a eu une demande de la part des Italiens il n'y a pas si longtemps. L'Italie pourrait être une possibilité qu'on a eu récemment parmi tant d'autres. Il y a aussi la Suède, la Croatie et la Belgique,

qui nous ont sollicité dernièrement», a révélé Belmadi dans un entretien accordé à la chaîne YouTube de la Fédération algérienne. Belmadi s'exprimait au lendemain du match amical disputé face à l'Iran (2-1) à Doha (Qatar), ce test est venu conclure le stage effectué par la sélection nationale, au cours duquel les «Verts» ont disputé les deux premières journées des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 : à domicile face à l'Ouganda (2-0) et en déplacement face à la Tanzanie (2-0). «La date Fifa officielle sera en septembre, avec au menu la double confrontation face au Niger dans le cadre des qualifications de la CAN-2023, mais il y a aussi

une fenêtre en novembre juste avant le Mondial-2022. Si on arrive à monter une belle équipe en novembre, ce sera avec grand plaisir et beaucoup d'envie de jouer un match contre de grosses équipes, ici en Algérie pour inaugurer un stade, ou bien en Europe. Mais rien n'est certain, d'autant qu'on sera attentif de ce qu'on nous demandera de faire par la Fifa et par surtout les clubs», a-t-il conclu. Deux mois après la cruelle élimination en barages du Mondial-2022 face au Cameroun (aller : 1-0 retour : 1-2), l'équipe nationale a réussi son redressement en alignant trois victoires de suite, en attendant la rentrée des classes en septembre prochain.